



GRAND ANGOULÊME
RAPPORT D'ACTIVITÉ
2018



ÉDITO

La fusion des quatre communautés qui composent désormais la communauté d'agglomération du GrandAngoulême à 38 communes est totalement intégrée en cette année 2018. Le lancement et la poursuite de l'ensemble des projets programmés antérieurement ont pu être réalisés. Le réseau Möbius et le BHNS se profilent, avec les travaux inhérents à une telle transformation.

À la rentrée 2019, ils permettront à tous les habitants de bénéficier d'un système de transport plus efficace et moins polluant, une large place ayant été accordée à l'inter-modalité et aux modes de déplacement doux. Soucieux de l'équilibre entre les territoires, nos services ont poursuivi leur accompagnement des communes dans l'appréhension des conséquences directes de la fusion, notamment dans les domaines juridiques et financiers.

Le développement économique de GrandAngoulême s'est sensiblement accéléré, grâce au lancement de la Technopole EurekaTech et à la pose de la première pierre de Krysalide. Ces outils nous permettront, à l'avenir, de soutenir efficacement les joyaux industriels du territoire et d'accélérer la croissance de nos jeunes talents.

Le soutien économique passe également par la réhabilitation des grands équipements. C'est le sens de notre participation aux deux projets ORU de Bel-

Air Grand-Font et Étang-des-Moines, mais aussi de la rénovation du quartier de la gare et de l'installation de la passerelle ferroviaire, qui relie désormais le quartier de l'Houmeau au centre-ville.

Enfin, GrandAngoulême renforce son champ d'action auprès de la jeunesse, avec la validation de sa compétence petite enfance et poursuit une politique culturelle ambitieuse, portée par le succès des *Soirs bleus*, qui ont rencontré leur public dans toutes les communes participantes.

GrandAngoulême a définitivement pris son envol et s'impose désormais comme un acteur incontournable en Charente, capable de se positionner et d'agir sur des dossiers à la hauteur de son importance démographique et économique à l'image de la coopération dans une entente dénommée *Val-de-Charentes-Océan* et constituée avec les agglomérations de Cognac, Saintes et Royan.

Les agents sur qui reposent nos orientations politiques et nos ambitions ont désormais intégré les nouveaux enjeux de notre agglomération et se consacrent pleinement à son développement et au bien-être de ses habitants.

Jean-François DAURÉ,
Président de GrandAngoulême.

SOMMAIRE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES	P3
DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES	P5
DIRECTION DES RESSOURCES	P9
DIRECTION ATTRACTIVITÉ, ECONOMIE, EMPLOI	P12
DIRECTION DE LA PROXIMITÉ	P18
RAPPORT FINANCIER	P26

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Cette année voit s'achever le processus de fusion des quatre intercommunalités formant notre nouvelle agglomération. L'administration a fait l'objet, au vu des compétences validées dans nos nouveaux statuts, d'un audit organisationnel qui, s'il a confirmé la pertinence dans les grandes lignes de l'organisation proposée fin 2016, a également mis en lumière la nécessité de moyens supplémentaires pour exercer pleinement, sur un territoire élargi, certaines compétences, la fusion n'ayant pas généré de postes en sureffectifs pouvant être re-déployés.

Pour autant, cette fusion n'a en rien entravé la poursuite des actions et projets structurants. Plus que jamais, les services et les collaborateurs de notre intercommunalité ont mis en oeuvre les décisions et les ambitions de notre assemblée. Ces actions et projets vont être détaillés par direction dans ce rapport d'activité 2018.

Olivier Gros, Directeur Général des Services

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Audit Interne

- Réalisation d'un audit du pôle administratif et financier de la division assainissement / eau potable.

Suivi de l'audit organisationnel et managérial

- Recrutement d'un cabinet d'études (Mensia Conseil) pour accompagner GrandAngoulême sur sa structuration. L'audit a permis :
 - › De confirmer l'organisation issue de la fusion et de proposer quelques pistes d'optimisation
 - › D'émettre des propositions pour le renforcement du mode projet au sein de GrandAngoulême
 - › D'approfondir la réflexion sur le périmètre des unités de gestion, dans la continuité de l'audit de la fonction financière réalisé en interne en 2017.

Mission Stratégie Foncière et immobilière

Cette mission, créée en 2017, a pour but de mettre en place une stratégie foncière et immobilière de long terme sur l'ensemble du patrimoine communautaire. Elle préfigure la création d'une direction foncière et immobilière permettant de gérer et d'optimiser le patrimoine de l'agglomération mais aussi de proposer des orientations stratégiques en matière de cession ou d'investissement foncier et immobilier. L'objectif est de mettre en place une ingénierie et une expertise permettant de répondre de manière optimale aux besoins de notre collectivité sur tous nos champs d'action.

- Mise en œuvre d'une démarche de concertation et d'étude préalable à la définition d'une stratégie foncière et immobilière ;
- Phase d'observation et de concertation :
 - › Entretiens avec les directions et services de Grand Angoulême intervenant dans la gestion et la valorisation du patrimoine ;
 - › Création d'un groupe de travail et de partage de la connaissance du patrimoine de Grand-Angoulême,
 - › Réalisation d'un état des lieux des missions, activités et processus de gestion du patrimoine ;
 - › Recensement des besoins des directions et services.
- Phase de diagnostic et de propositions :
 - › Réalisation d'une étude préalable à la définition d'une stratégie foncière et immobilière portant sur :
 - Un diagnostic du patrimoine : analyse physique du patrimoine, analyse des enjeux et impacts fonciers et immobiliers des politiques publiques communautaires, analyse financière, diagnostic du système de management du patrimoine ;
 - 17 pistes de propositions pour la définition d'une stratégie patrimoniale : organisées autour de 3 axes : améliorer la connaissance du patrimoine, valoriser le patrimoine existant et structurer la fonction immobilière ;
 - Mise en œuvre de la stratégie.

- › Lancement d'une démarche projet pour la mise en œuvre d'un système d'information centralisé du patrimoine en s'appuyant sur le logiciel ATAL de gestion de patrimoine.

Coopération Val de Charente-Océan

- Signature de la convention constitutive de l'entente et démarrage de la collaboration avec l'Agence d'Urbanisme de Bordeaux Métropole Aquitaine – organisation d'un 1er atelier cartographique associant des techniciens des quatre intercommunalités membres (GrandAngoulême, Grand Cognac, Saintes, Royan Atlantique).

RESSOURCES HUMAINES

La direction des ressources humaines veille à fournir aux services communautaires, les moyens humains nécessaires à la réalisation de leurs missions de service public.

- Les femmes et les hommes qui la composent sont soucieux d'accueillir, de conseiller et d'informer les quelques 700 agents permanents sur toute question relative à leur situation administrative : carrière, paie, formation, santé et sécurité au travail,...
- Au-delà des multiples événements quotidiens à gérer, les principaux dossiers suivis en 2018 par cette équipe de 15 personnes sont :
 - › Poursuite du déploiement opérationnel du nouveau système d'informations des ressources humaines (SIRH), au 01/01/2018, pour les modules paie/carrière/ absences/formation/effectifs/organigrammes, avec formation des utilisateurs, notamment ceux impliqués par les processus décentralisés de la fonction RH ;
 - › Coordination d'une procédure de groupement de commandes (11 lots) relatif à la formation professionnelle des agents communautaires et de 26 communes membres adhérentes ;
 - › Organisation des élections professionnelles pour le renouvellement des 7 instances représentatives du personnel ;
 - › Mise en place d'un réseau de référents « ressources humaines » pour faciliter le partage de la fonction RH avec les services communautaires ;
 - › Adoption et mise en œuvre du nouveau règlement relatif au temps de travail harmonisé ;
 - › Poursuite de la réflexion visant à adopter un régime indemnitaire harmonisé dans le dispositif national RIFSEEP ;
 - › Élaboration de nouveaux documents uniques (DU) d'évaluation des risques professionnels pour certains services/équipements : centre sportif, Epiphyte, espaces verts Les Frottards, atelier mécanique, assainissement-secteurs ex vallée de l'Echelle et mise à jour annuelle des DU existants ;
 - › Achèvement des mesures prévues dans la convention 2015-2018 passée avec le fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FI-PHP) et pilotage d'un projet de nouveau conventionnement 2019-2021 ;

- › Poursuite de la démarche de prévention des risques psycho sociaux (RPS) avec formation des membres de la cellule d'alerte et d'analyse RPS.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plan climat air énergie territorial - démarche territoire à énergie positive

- Poursuite de la dynamique Territoire à Énergie Positive en collaboration avec les communautés de communes de La Rochefoucauld Porte du Périgord et Lavalette Tude Dronne. Objectif : couvrir en 2050 l'ensemble des consommations énergétiques du territoire par des énergies renouvelables ;
- Mobilisation de près de 250 foyers depuis 2011 dans le cadre du défi familles à énergie positive (13 % d'économie d'énergie en moyenne par foyer grâce à des adaptations des comportements) ;
- Accompagnement de 166 foyers dans le cadre du dispositif Réussir Ma Rénov', guichet unique gratuit d'accompagnement à la rénovation énergétique des logements privés ;
- Accompagnement des projets d'énergie renouvelables sur le territoire (méthanisation, photovoltaïque, éolien) ;
- Lancement de la création d'une société citoyenne pour le développement local des énergies renouvelables (60 citoyens volontaires) ;
- Co-organisation d'événements autour de la thématique du changement climatique (Train du climat, ciné-débat autour du film Après-demain en partenariat avec la Ville d'Angoulême) ;
- Finalisation du cycle de labellisation CAP Cit'ergie, reconnaissance européenne de la politique énergie climat de GrandAngoulême ;
- Accompagnement financier des « ambassadeurs de l'efficacité énergétique » recrutés par le GIP Charentes Solidarités qui viennent en soutien aux foyers en précarité énergétique sur le territoire ;
- Édition du septième rapport de situation de l'agglomération en matière de développement durable présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire.

Éducation à l'environnement et au développement durable

- Accompagnement de GrandAngoulême sur 28 démarches d'éco-manifestations locales (Festivals, associations sportives et culturelles, communes). Taux de valorisation DM entre 60 et 80% ;

- Accueil de publics (scolaires, agents de collectivités, délégations étrangères...) sur les sites de traitement du GA tels que l'Ecopôle et le centre de Tri ATRION ;
- Actions de sensibilisation et de formation auprès de différents publics (personnes en insertion, centres sociaux, organismes de formation, établissements scolaires) ;
- Programmes pédagogiques à destination des scolaires sur le thème de l'environnement dans le cadre d'un multipartenariat soit 56 classes et près de 1300 élèves ;
- Organisation et participation aux événements communautaires en lien avec l'environnement (Coordination pôle environnement du Forum sport santé environnement, semaine de la mobilité, Fête de la science...) ;
- Sorties grand public sur la découverte du patrimoine naturel de GrandAngoulême en partenariat avec le Conservatoire d'Espaces naturels de Poitou-Charentes, Charente Nature et le Pays d'art et d'histoire.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

13 groupes de travail sur l'année et 9 contributions et avis rendus aux élus communautaires

- 6 avis remis aux élus communautaires sur demande de la collectivité. Les groupes projets portaient sur : les mobilités, la santé, le commerce, le Plan de sauvegarde et de mise en valeur du site remarquable de la commune d'Angoulême, le Règlement local de Publicité intercommunal, égalité de la citoyenneté dans les 38 communes de l'agglomération ;
- 3 Contributions du Conseil de Développement sur auto-saisine. Les groupes projets portaient sur : Conseil de développement : lieu du faire ? ; Numérique ; animation du Collège des représentants des communes ;
Retrouvez tous les travaux du Conseil de développement sur : www.codevgrandangouleme.fr ;
- La dynamique de fonctionnement marquée par un engagement fort des membres. Entre éducation populaire et apprentissage du faire ensemble sur le temps long avec : 17 groupes-projets, un comité d'animation mensuel et une première année d'une co-présidence renouvelée pour deux co-président.e.s.

Création d'une coordination régionale des Conseils de Développement de Nouvelle-Aquitaine

- Une année tournée également vers les autres Conseils de Développement avec une volonté de travailler ensemble et de s'autosaisir sur le thème des alliances entre territoires ruraux et urbains.





DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

POINTS FORTS 2018

- Après une importante phase de concertation, le futur réseau de bus (desserte en transport sur l'ensemble du territoire plus moderne, plus accessible et plus attractive, en particulier pour les actifs) est validé en septembre alors que les travaux opérationnel d'aménagement des lignes de BHNS lancés en 2018 pse termineront à l'été 2019
- Renouvellement du groupement d'achat d'énergie de GrandAngoulême et élargissement : passage de 16 à 43 membres. Mise en place du nouveau marché gaz : 2,5 M€ / an. Montée en puissance du service de conseil en énergie partagé : 5 nouvelles communes adhérentes. 13 communes adhèrent au service
- Poursuite des travaux de délestage de la station de Gond Pontouvre vers la station de Frégeneuil à Angoulême – Objectif : mise en service été 2019 ;
- Réhabilitation de l'usine d'eau potable du Pontil (Touvre) : Notification des 2 marchés de travaux en octobre et lancement des travaux à compter du 19/11/2018.

TRANSPORTS/MOBILITÉS

- Harmonisation de la politique de GrandAngoulême en matière de transport scolaire communal ;
- Installation d'abris-vélos sécurisés sur 9 communes à proximité d'arrêts de bus pour un renforcement de l'intermodalité Vélos+Bus et au niveau des grands équipements de GA (Nautilus, La Nef, camping) ;



- Co-conduite de la démarche « Femmes et Déplacements » dans le cadre du Plan national de lutte contre le harcèlement sexiste et les violences sexuelles (études conduites sur plusieurs agglomérations de Nouvelle-Aquitaine : Bordeaux, Limoges, Angoulême et Poitiers) ;
- Flow Vélo : Reprise du jalonnement et ouverture au public de l'itinéraire en mars 2018 (coopération avec les Départements, la Région et les EPCI traversés) ;
- Impulsion d'une démarche complémentaire « Plans de mobilité » en novembre pour accompagner les initiatives d'une dizaine d'établissements en 2019 (établissements volontaires : Centre Clinical, UDAF, Auchan La Couronne, CH C. Claudel, LIPPI, Naval Group, MSA ...) ;
- Contribution à la mise en place du Syndicat Mixte Intermodal Nouvelle Aquitaine en juillet 2018, regroupant 21 autorités organisatrices de mobilité et la Région NA et à la constitution du référentiel multimodal régional et au calculateur d'itinéraire MODALIS le 29 septembre 2018 ;
- Mise à jour de l'observatoire des déplacements, notamment sur la base d'un questionnaire adressé aux communes en mai 2018 (sur les thèmes du vélo et des nouveaux usages automobiles) ;
- Coordination de la semaine de la mobilité et animation locale du Challenge de la mobilité ;
- Conduite d'une réflexion sur la gamme tarifaire des transports publics a été initiée en 2018 avec le bureau d'études TTK avec réalisation d'un diagnostic partagé en 2018.

SERVICE ÉNERGIE

- Recrutement d'un technicien en renfort y compris pour le pilotage du groupement d'achat d'énergie ;
- Travaux, mise en service et inauguration de la centrale photovoltaïque au sol à la STEP de Fléac. Installation en autoconsommation, rentabilisée en moins de 5 ans ;
- Mise en place d'une procédure de traitement des factures fluides (engagements annuels) permettant de gagner un temps important de traitement ;
- Suivi de la conception des travaux photovoltaïques sur le parking de Nautilus ;
- Conseil aux différents services sur le volet énergie : PLUI, RLPI, BHNS, contrat de maintenance des chaufferies.

ASSAINISSEMENT

- Poursuite de la modernisation de la gestion informatisée des postes de refoulement – TOPKAPI ;
- Poursuite du projet ANEMONE en partenariat avec la SEMEA ;
- Rédaction du cahier des charges pour retenir le cabinet d'études en vue de l'élaboration du schéma directeur Assainissement ;
- Réflexion sur l'organisation du service Facturation de la Direction Eau Potable et Assainissement ;
- Commune de Mouthiers sur Boême : retour en régie pour l'assainissement collectif ;
- Nouveau plan d'épandage du compost de boues des stations d'épuration : en préparation pour instruction par la DDT en 2019.

EAU POTABLE

- Délibération de lancement de la phase II de la procédure périmètres de protection de Touvre ;
- Extension du contrat de la SPL SEMEA à 25 communes, soit intégration des communes de Trois Palis et Sireuil ;
- Travaux AEP : canalisations (appel à projet « réduction de fuites » avec l'Agence de l'Eau sur l'ex communauté de communes de la Vallée de l'Echelle et sur la commune de Claix, ...).

DÉCHETS MÉNAGERS

- La préparation de la refonte des tournées à partir du 7 janvier 2019 ;
- Construction des tournées par encadrement avec les chauffeurs ;
- Saisie des tournées sur le SAE, pour exploitation dès le 7 janvier 2019.

Compostage public de proximité

- Une dizaine de sites publics de compostage sur des habitats collectifs ;
- Le recrutement d'un maître composteur.

Prévention

- Chantier du « programme local de prévention des déchets ménagers assimilés » au niveau charentais
- Préparation d'actions innovantes en matière de réduction des déchets

CONSTRUCTION PATRIMOINE



Budget et patrimoine gérés par la Division Construction et Patrimoine

- Le patrimoine bâti et non bâti géré par la Division Construction et Patrimoine représente :
 - › 198 bâtiments dont 13 Smape (surface 147 000 m² de planchers dont 5 000 m² Smape) ;
 - › 20 ouvrages de génie civil (surface 23 000 m²) ;
 - › 50 kms de voirie de zones d'activités économiques et de voirie d'intérêt communautaire.
- En 2018, la Division Construction-Patrimoine a géré un budget total d'investissement de 11 916 800 € TTC dont 3 985 300 € TTC pour le gros entretien du Patrimoine et 7 931 500 € TTC pour les opérations d'équipements structurants (passerelle, ALSH, déchèterie...);
- L'entretien du patrimoine a engendré une dépense de 2 574 000 € TTC comprenant les réparations, les dépenses de fluides et les contrats de maintenance et de vérifications obligatoires ;
- Le service gère également un parc automobile de 444 véhicules et engins ;
- En 2018 les différents budgets d'investissement pour le renouvellement des matériels roulants ont représenté 877 200 € TTC dont 770 000 € TTC pour les déchets ménagers et les budgets de fonctionnement 3 077 600 € TTC dont 1 200 500 € TTC de carburant.

Construction

- Ecopole de Frégeneuil :
 - › Travaux de construction d'une station de distribution de carburant ;
 - › Travaux de réaménagement de l'aire de lavage des Poids Lourds 1ère et 2ème tranche ;
 - › Travaux de réfection des chaufferies du CTAE et des DM ;
 - › Travaux d'aménagement des locaux du service Déchets Ménagers ;
 - › Travaux de gestion des flux hydriques de l'ancienne plateforme de compostage.
- Écoles ex CC CBC
 - › Travaux de sécurisation des écoles (Vigipirate) ;
 - › Travaux de remplacement des chaufferies à Mouthiers et Sireuil ;
 - › Travaux de mise aux normes accessibilité.
- Conservatoire Gabriel-Fauré
 - › Travaux de remplacement complet de l'ascenseur ;

- › Lancement de l'étude d'opportunité sur l'évolution du Conservatoire.
- École d'Art
 - › Remplacement des menuiseries extérieures de l'école des Acacias.
- Médiathèque
 - › Migration de l'office de réchauffage en cuisine ;
 - › Stade d'athlétisme ;
 - › Travaux de modification du talus Nord de la piste de compétition.
- Nautilus
 - › Travaux d'extension de la Gestion Technique Centralisée sur les équipements ;
 - › Études de conception ombrières photovoltaïques ;
- Centre équestre Les Frauds à Brie
 - › Études de déconstruction et consultation d'entreprises.
- Baignade de Marsac.
 - › Réfection complète des berges.
- Voirie / Zones d'activités économiques ;
 - › Etudes et commande des travaux d'aménagement de l'aire de covoiturage du Berguille à Roulet ;



- › Réfection voirie Zone de la Braconne, Bois des faves à Dirac, ZAE quartier de la Loge à Brie ;
- › Géoréférencement de l'ensemble des réseaux d'éclairage public ;
- › Conventionnement avec le Conseil Départemental pour les travaux d'aménagement du Barreau Nord à Champniers ;
- › Travaux de mise en sécurité de la voie ferrée alimentant la société SIRMET ZI 3 ;
- › Démarrage des études pour l'extension de la ZAE Euratlantique ;
- Déchèterie de Brébonzat
 - › Début des travaux de réaménagement complet de la déchèterie.
- Espace Carat
 - › Travaux de mise aux normes accessibilité ;
 - › Réalisation d'une plateforme PMR ;
 - › Remplacement de la façade brise soleil du bâtiment administration ;
 - › Remplacement des portes d'issues de secours de la façade Sud.

Atelier mécanique

- Budget Principal : Acquisition de 4 véhicules légers ;
- Budget Assainissement : Acquisition d'une hydrocureuse et de 2 véhicules utilitaires ;
- Budget Déchets ménagers : Acquisition de 3 bennes de collecte des déchets 26 tonnes à chargement arrière, de 2 bennes de collecte des déchets 19 tonnes à chargement arrière, une benne de collecte des déchets 7,5 tonnes, 1 porteur avec bras de levage et grue, 2 porteurs avec bras de levage et 3 remorques.

ESPACES PAYSAGERS

Pour le service espaces paysagers

- Suivi de travaux photovoltaïque à la STEP des Murailles ;
- Réunion de travaux ALSH de Dirac sur le volet paysagers ;
- Suivi projet Flow vélo ;
- Renouvellement du marché d'entretien des espaces verts des sites d'eaux pluviale et potable et des réseaux d'assainissement ;
- Renouvellement du marché d'entretien des espaces verts communautaires ;
- Harmonisation de l'entretien des zones communautaires suite à la fusion ;
- Harmonisation de l'entretien des sites d'assainissement suite à la fusion ;
- Transfert du matériel de manifestation, de l'ex Communauté de communes Braconne Charente, à la commune de Brie.

Pour le SMAPE

- Étude pour la réhabilitation du logement gardien ;
- Implantation de poubelles en vue d'instaurer le tri ;
- Renouvellement de mobilier (banc et table).

GENS DU VOYAGE

- Réalisation de l'aire de grand passage pérenne de Roullet-Saint-Estèphe qui consiste à aménager 4 hectares pour accueillir 200 caravanes ;
- Montant des travaux : 1 040 000 €TTC ;
- Ordre de service en octobre 2018 pour une livraison de l'aire fin d'été 2019.

GRANDS PROJETS 2019

- Réorganisation du réseau de transport en commun : livraison du BHNS (1^{ère} phase) avec la mise en service des deux lignes du BHNS (26 bus hybrides neufs spécifiques avec la livrée de Möbius) et la mise en service de la restructuration du réseau à partir de septembre ;
- Travaux photovoltaïque Carat ;
- Mise en service du délestage de la station de Gond-Pontouvre et déconstruction / reconstruction de l'usine de Touvre ;
- Livraison de la nouvelle déchèterie de Brébonzat et conduite de l'étude de démantèlement en lien avec Calitom, de l'UIOM de La Couronne ;
- Livraison de la passerelle du quartier gare d'Angoulême et études sur le Pôle d'échange multi-modal de La Couronne ;
- Livraison de l'aire de grand passage pérenne de Roullet-Saint-Estèphe.

CHIFFRES CLÉS DE LA DIRECTION

- 7 directions et services ;
- 300 agents ;
- 5 budgets annexes.





DIRECTION DES RESSOURCES

DIRECTION DES RESSOURCES

POINTS FORTS 2018

- Les services de la Direction Ressources ont été fortement impactés par la poursuite de l'installation de la nouvelle agglomération et des conséquences de la fusion. Ils se sont ainsi mobilisés en apportant une expertise juridique, financière et technique sur des dossiers transversaux comme la modification des statuts de l'agglomération (généralisation ou restitution des compétences facultatives, définition des intérêts communautaires) ou encore l'audit de la concession de service public pour le réseau de télécommunication à très haut débit confiée à la société Solstice.
- L'année 2018 a également vu le lancement de la mission d'élaboration d'un pacte fiscal et financier entre l'EPCI et les communes membres et la réalisation d'un diagnostic financier et fiscal du territoire qui a fait l'objet d'une restitution en bureau communautaire et en Conférence des maires. De même, le service Information géographie s'est fortement mobilisé sur la mise à jour de l'atlas de GrandAngoulême qui compile, à travers 16 thématiques, des informations géographiques, démographiques, sociologiques ou économiques sur le territoire de l'agglomération.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Secrétariat des assemblées, service administratif

- Mise en place de la nouvelle intercommunalité issue de la fusion (suites) : élections et désignations de représentants dans différentes structures ;
- Mise en œuvre de la dématérialisation des dossiers des conseillers communautaires ;
- Déploiement de tablettes numériques auprès des élus, contribution à leur formation, aide et assistance ;
- Formation sur les actes de l'agglomération pour les agents de la communauté ;
- 653 délibérations adoptées lors de 9 séances de conseil communautaire et 15 réunions de bureau communautaire ;
- 610 décisions par délégation du conseil et arrêtés du Président rédigés ;
- Gestion du syndicat mixte pour l'aménagement, l'entretien, la gestion du plan d'eau (S.M.A.P.E) : soutien technique et administratif de la Direction des Ressources :
 - › Préparation, animation et suivi de 7 comités syndicaux au cours desquels 35 délibérations ont été adoptées ;
 - › Préparation et exécution des budgets ;
 - › Suivi des baux et diverses conventions.

Archives, documentation

- Veille sur 642,29 mètres linéaires d'archives/élimination de 27,97 mètres linéaires d'archives correspondant à environ 1,4 tonnes ;
- Poursuite du travail de traitement des fonds, de tri et de reconditionnement des documents pour produire un récolement ;
- Poursuite et achèvement du traitement des archives et dossiers de l'ex-communauté de communes Braconnet et Charente ;
- Récupération des archives et dossiers de l'ex-communauté de communes Charente Boëme Charraud ;
- Gestion d'une cinquantaine d'abonnements.

Liaison du siège avec les établissements délocalisés et les communes

- Environ 29 383 km ont été parcourus pour transporter des documents :
 - › Pour les mairies des 38 communes de l'agglomération (ADS, communication...);
 - › Pour les établissements délocalisés (Espace Carat, Multi-accueil Les Poussins, ALSH Dirac, RAM Dignac et Rouillet, La Nef, le Conservatoire, l'École d'Art, l'Épiphyte, l'Alpha, l'Écopôle de Frégeneuil, le centre sportif de Champniers...);
 - › Pour les structures institutionnelles (Préfecture, Trésorerie ...).

SERVICE FINANCES

Activités consécutives à la fusion

- Prise de décisions en matière de fiscalité :
 - › Instauration de la taxe sur la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) (délibération n°2018.01.002) et fixation du montant attendu pour 2018 (délibération n°2018.01.003) ;
 - › Application de la Taxe des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) sur l'ensemble du territoire (abandon de la Redevance des Ordures Ménagères (R.E.O.M)) et fixation d'un taux cible à 10,40 % avec un lissage sur 3 ans ;
 - › Instauration d'exonérations en matière de cotisation foncière des entreprises (CFE) en faveur de jeunes entreprises innovantes et des jeunes entreprises universitaires, des entreprises nouvelles pour les établissements qu'elles ont créés ou repris à une entreprise en difficulté et en faveur des créations et/ou extensions d'établissements dans les quartiers prioritaires politique de la ville, en lien étroit avec le service Développement économique.
- Participation aux travaux comptables de liquidation ou retrait des Syndicats mixtes d'adduction et d'eau potable (SMAEPA) de Châteauneuf et du Syndicat Nord Ouest Charente (NOC) ;
- Finalisation de la liquidation du Syndicat Mixte Intercommunal pour le Traitement des Ordures Ménagères (S.M.I.C.T.O.M.) ;
- Poursuite et finalisation du travail, avec l'aide d'un cabinet, de la mise à jour de l'inventaire comptable de la nouvelle collectivité à partir de l'ensemble des inventaires ajustés au 31 décembre 2016 avec l'actif du comptable, aboutissant en fin d'année aux délibérations d'ajustement ;
- En accompagnement du travail sur la définition des intérêts communautaires et la définition des compétences facultatives conservées, travail avec les élus concernés sur l'évaluation des charges, en vue de la préparation des travaux de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.) à intervenir avant le 30/09/2019 ;
- Accompagnement des travaux d'achat d'obligations financières pour accompagner le financement de projets d'installations photovoltaïques sur des éléments du patrimoine de GrandAngoulême (parking STGA et CARAT) ;
- Travaux et mise à jour des prospectives des différents budgets, en lien avec le financement prévisionnel des projets (BHNS, usine eau potable) et la définition des tarifs ;
- Finalisation du financement du BHNS et des acquisitions de bus hybrides ;
- Poursuite des travaux de gestion active de dette avec les remboursements anticipés d'emprunts préalablement ciblés sur le budget principal et le budget annexe assainissement et recherche des financements des investissements 2018 ;

- Lancement de la mission d'élaboration d'un pacte financier et fiscal : rédaction du cahier des charges et choix du prestataire en partenariat avec le groupe de travail Finances, démarrage des travaux avec la phase de diagnostic ;
- Réponses aux différents questionnaires adressés par la Cours Régionale des Comptes dans le cadre de l'examen des comptes et de la gestion de l'agglomération ;
- Suite à l'audit de la gestion financière et comptable, avec l'aide du service contrôle de gestion, lancement de la réflexion sur les modalités de décentralisation d'une partie des travaux de la chaîne financière et comptable ;
- Mise en œuvre du PES ASAP, dématérialisation de la production des avis des sommes à payer destinés aux tiers publics, en accompagnement du déploiement de la plateforme Chorus Pro de transmission et réception dématérialisée des factures ;
- Préparation du passage à la signature électronique et travail en lien avec la DSI sur le choix du parapeur électronique.

SERVICE JURIDIQUE

- Poursuite de la rédaction des actes nécessaires au transfert du patrimoine des quatre intercommunalités vers le nouveau GrandAngoulême suite à la fusion (1057 parcelles) ;
- Rédaction des nouveaux statuts de GrandAngoulême ;
- Participation aux modalités de restitution ou de généralisation des compétences de GrandAngoulême ;
- Renouvellement des marchés d'assurances de GA et du SMAPE pour la période 2019/2024 ;
- Lancement de la consultation pour l'assurance Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage et Tous Risques Chantiers dans le cadre de la modernisation de l'usine du Pontil de Touvre.

SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Mutualisation des achats

- Coordination du renouvellement de l'accord-cadre de fourniture de gaz naturel (35 membres) ;
- Coordination de la passation d'un accord-cadre de formation professionnelle du personnel – 13 lots (27 membres) ;
- Poursuite des réflexions sur la création d'une centrale d'achat public locale.

Dématérialisation

- Mise en œuvre de la dématérialisation intégrale des procédures de passation des marchés publics à partir du 1er octobre 2018 (publication des avis, mise en ligne des documents de la consultation, réception des candidatures/

offres, l'acceptation du Document Unique de Marché Européen – DUME –, toutes demandes des entreprises et des acheteurs, négociations, information des candidats retenus et évincés, signature électronique des marchés, avis d'attribution et notification, publication des « données essentielles ») ;

- Adhésion de GrandAngoulême à l'Association Marchés Publics Aquitaine (AMPA) pour sa plateforme de dématérialisation des marchés (profil d'acheteur).

Marchés publics notables

- Travaux de création du Technoparc du Grand Girac à Saint-Michel (15 lots) ;
- Travaux d'aménagement du versant ouest du pôle d'échanges multimodal (PEM) et des espaces publics du secteur de la gare d'Angoulême (6 lots).

CONTRATS DE CONCESSION

- Contrat de concession de services pour la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale d'abris voyageurs publicitaires et non publicitaires.

SYSTÈMES D'INFORMATION

- Mise en place système de supervision centralisé et sécurisé des STEP Topkapi ;
- Accompagnement du service patrimoine pour la mise en œuvre de la gestion de stock ATAL ;
- Mise en place du nouveau logiciel RH pour la gestion décentralisée des congés ;
- Déploiement de la solution iTOPO de suivi de chantier : transversalité avec les autres intervenants du projet BHNS ;
- Déploiement du logiciel de gestion des distribution de bacs jaune dans les communes ;
- Système de gestion des accès et des éclairages pour le centre sportif de champniers ;
- Poursuite de l'équipement multimédia des salles de réunion ;
- Réfection du local de brassage et d'arrivée opérateurs LT25 ;
- Réalisation logiciel de suivi des zones d'activité pour DAEE ;
- Réalisation d'une application de création des adresses pour les communes, intégration et accompagnement ;
- Réalisation de l'atlas cartographique 2018 ;
- Outil de déclaration des réseaux d'éclairage publics ;
- Mise à jour ou intégration des données des PLU ;
- Mise en place d'une solution de visioconférence globale ;
- Refonte du système de sauvegarde.

GRANDS PROJETS 2019

- Rédaction d'un pacte fiscal et financier, afin de concilier les objectifs du projet de territoire, les équilibres financiers et les volontés politiques tout en établissant un certain nombre de règles entre l'agglomération et les communes membres.
- Création d'une centrale publique d'achat pour aller plus loin dans la mutualisation et pour que chaque territoire puisse bénéficier d'une expertise en matière d'optimisation d'achat.
- Poursuite des projets de dématérialisation : signature électronique des bordereaux et des actes administratifs, envoi des rapports aux assemblées.
- Elaboration d'un schéma directeur informatique pour les 5 prochaines années permettant de concilier besoins des services et moyens humains et financiers.

CHIFFRES CLÉS DE LA DIRECTION

- 146 procédures de consultation de marchés publics (dont 55 consultations pour GrandAngoulême) ;
- 40 contentieux en cours, 92 sinistres déclarés en 2018 ;
- 12 801 factures, 11 288 bons de commande traités, 21 897 mandats et titres produits.



DIRECTION, ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE, EMPLOI

DIRECTION ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE, EMPLOI

POINTS FORTS 2018

- Lancement de la Technopole Eurekatech en mars 2018.
- Pause de la 1ère pierre du Technoparc Krysalide en octobre 2018.
- Signature du nouveau protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2018-2020 entre l'État, le Département et Grand Angoulême.
- Accompagnement au développement de Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) dans les domaines culturels, agricoles, de l'artisanat du bâtiment et généraliste.
- Conventionnement pour 3 ans d'une Fabrique à Entreprendre avec la Caisse des Dépôts, l'État et la Région Nouvelle Aquitaine.
- 2 projets européens entrés en phase opérationnelle : Womarts et Atlantic Youth Creative Hubs.
- Conférence finale du projet Réhabilite.
- Grand Angoulême retenu en octobre 2018 par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères sur l'élaboration d'une stratégie d'internationalisation du territoire.
- Signature de l'accord cadre Projet agricole et alimentaire durable territorial.
- Inauguration de l'Espace Test Agricole à La Couronne en mai 2018.
- Prolongation de 5 ans de la DSP Solstice et évolution du catalogue de service pour les TPE et sites publics.
- Approbation par le conseil communautaire du 28 juin 2018 du Schéma Directeur du Commerce et de l'Artisanat de proximité.
- Arrêt du PLUi en décembre 2018.
- Approbation des deux projets ORU « Bel Air Grand Font et Étang des Moines le 8 octobre 2018 par le Comité d'Engagement de l'ANRU et attribution d'une enveloppe de 23,8 M€.
- Quartier Gare : engagement des fouilles archéologiques avec découvertes exceptionnelles du paléolithique sur le site Renaudin.
- Enveloppe de 1,9 M€ en faveur de la production et de l'amélioration des logements.

ÉCONOMIE, INNOVATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Technopole

- La Technopole Eurekatech a été lancée officiellement en mars 2018 ;
- La Technopole s'appuie sur les moyens opérationnels de GrandAngoulême, de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente, de l'Union Patronale, de l'Université de Poitiers, du Pôle Image Magelis, de la Région Nouvelle Aquitaine, des clusters SPN et Alliances Entreprises ;
- Eurekatech mets en avant 3 filières stratégiques afin de conforter les spécialisations du territoire :
 - › ImageNumérique et Industries culturelles et créatives ;
 - › Industrie du process, mécanique et électronique ;
 - › Industrie du luxe, du packaging.
- En 2018, les équipes ont organisé 14 événements réunissant 400 participants, accompagné 8 entreprises en incubation et 13 entreprises en pépinière.

Krysalide

- La pause de la 1ère pierre du Technoparc Krysalide a été réalisée en octobre 2018 ;
- Ce programme ambitieux permettra au territoire de disposer d'un lieu dédié à l'innovation, au parcours entrepreneurial et à l'expérimentation H2.

Entrepreneuriat

- Programme d'incubation : chaque année une dizaine de projets à caractère innovant dans les phases ante-création avec la mobilisation de consultants, un accompagnement régulier, la mise à disposition d'un espace de travail : 9 projets accompagnés, en partenariat avec les écoles du territoire, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Agence de Développement et d'Innovation (A.D.I.), Pépité ;
- Programme Pépinière : 16 entreprises accompagnées par l'équipe et des consultants ;
- Pilotage du programme Go&Cie en partenariat avec l'Association pour le Droit à l'Initiative Économique (A.D.I.E.) et le CréaLAB visant développer la culture de l'entrepreneuriat dans les écoles, collèges, lycées et au

près des jeunes des quartiers : 78 jeunes sensibilisés et 28 formés et ayant participé à des workshop (Lycée Charles Coulomb, lycées Ste Marthe, collège Jules Vernes, A.F.P.A., Compagnons du devoir, Marguerite de Valois, le C.E.S.I.) ;

- 3^e Start Up Week-end organisé en novembre, en partenariat avec les Partenaires de la création d'entreprise, les écoles du territoire, et le cluster régional des activités du numérique, SP, dans le but d'ancrer et rendre visible la démarche de GrandAngoulême ;
- Mise en place, en partenariat avec l'incubateur Les Premières, d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement des projets innovants portés par les femmes en parallèle à une action d'information et d'accompagnement menée dans les quartiers Politique de la Ville.

Innovation/Diversification/actions collectives

- Appel à projets Innovation et Entrepreneuriat : 31 candidatures, 13 projets lauréats dont 4 projets en incubation/antécration, 6 projets création 3 projets collaboratifs / accompagnement financier de 115 000 € ;
- Rencontre Interclustering menée avec AerospaceValley et les entreprises du Pôle Image.

TEPOS entreprises / Économie circulaire

- TEPOS Entreprises : Accompagnement dans un proTEPOS Entreprises : Accompagnement dans un programme d'économie d'énergie (objectif de 10% d'économies) de 19 PME/PMI, dans divers secteurs d'activités : agro-alimentaire, papier/carton, peintures/verniss, structures métal, mécanique industrielle, blanchisserie industrielle, fabrication de chauffages, Industrie innovante, Tertiaire & services ;



- Programme sur 24 mois : Diagnostics-Energie, préconisations, suivi d'actions & réalisations, suivi tableau de bord énergétique, suivi projets Energies Renouvelables (En.R.) ;
- 20 référents formés au programme Devenir Référent Énergie en Industrie (DEREFEL) ;
- 6 ateliers : air comprimé, chauffage, éclairage, motorisation, froid, communication ;
- Bilan des actions TEPos au 31/12/18 sur les 19 PME/PMI accompagnées :
 - › Économies d'énergies réalisées : 8,395 GWh/an ;
 - › Économies financières réalisées : 369.864 €/an ;
 - › Investissements réalisés : 781.042 € (soit un RI de 2 ans) ;
 - › Gaz à effet de serre économisés : 1.685 Tonnes/an.
- Éco-Défis : accompagnement sur plusieurs défis énergétiques de 24 TPE de l'artisanat et du commerce.

Financement

- Prêt croissance : 8 bénéficiaires pour 200 000 € de prêt d'honneur ;
- A.D.E.L. TPE : 31 bénéficiaires pour 143 095,31€ de subventions.

Immobilier et foncier économique

- 90 sollicitations par des porteurs de projets ou entreprises pour une recherche immobilière ou foncière ;
- Validation de projets emblématiques : Base Intermarché Rouillet et Projet Solocal Bel Air ;
- Lancement du dispositif d'aide à l'immobilier centré sur la rénovation des bâtiments d'activités économiques des entreprises ;
- Location de 86% des bâtiments dont GrandAngoulême est propriétaire, soit une occupation de 92 % des surfaces.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET VIE ÉTUDIANTE

- Poursuite des travaux avec les équipes de Nexeya et du CEA Tech afin de dimensionner l'équipement et la pile à hydrogène dans la future extension de la pépinière d'entreprises ;
- Poursuite du soutien financier à l'Université de Poitiers pour les programmes de recherche INSECT et NUMERIC qui ont permis l'émergence du Fabricc : groupe de recherche interdisciplinaire dédié aux Industries Culturelles et Créatives (ICC) ;
- Soutien à l'École Européenne Supérieure de l'Image à hauteur de 140 K€ ;
- Emergence de plateformes de technologiques locales impliquant entreprises, écoles d'ingénieur, lycées, CEA Tech, Alliance Entreprises, etc... ;
- Budgets spécifiques dédiés à l'amélioration de l'animation des campus et de la vie étudiante et poursuite du partenariat avec le Centre d'Information Jeunesse : organisation de nombreux événements lors du Mois d'accueil « Angou'Mois Etudiants » à la rentrée en octobre ;
- Poursuite et élargissement de l'offre Pass'Etudiants ;
- Attribution d'une subvention à l'association Sport Culture Campus Universitaire de la Charente (SCCUC) pour soutenir son programme d'actions 2017-2018 ;
- Élaboration d'une contribution territoriale au Schéma Régional d'Enseignement Supérieur.

EMPLOI, ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Emploi

- Développement du forum du recrutement permettant d'accueillir plus de 3 000 visiteurs sur une journée et fa-



voriser la mise en relation avec plus de 120 employeurs et contribuer à plus de 400 recrutements ;

- Expérimentation d'un dispositif d'accompagnement pour « l'emploi du conjoint » afin de faciliter les processus de recrutement exogène.

Plan local pour l'insertion et l'emploi

- Signature d'un nouveau protocole d'accord du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi 2018-2020 entre l'Etat, le Département et l'agglomération afin d'accompagner individuellement des demandeurs d'emploi en difficulté et de mobiliser 300 000 € en faveur de ces actions ;
- Accompagnement de 527 personnes dans le cadre du PLIE dont 212 nouveaux accompagnés (55% de bénéficiaires des minima sociaux, 22% des jeunes en difficulté, 14% de chômeurs de longue durée, 18% de résidents en Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville et 2% autres) ;
- Résultats du dispositif : 277 mises en situation de travail de courte durée (moins de 6 mois), 59 mises en situation de travail de longue durée (plus de 6 mois), 123 actions de formation et 86 retours durables à l'emploi.

Insertion dans les marchés publics

- 26 520 heures de travail réalisées en 2018 soit 16,5 équivalents temps plein, 80 personnes ayant bénéficié de missions dont 90 % résident en ZUS, une durée moyenne des missions de 125 heures ;
- Mise en place en partenariat avec l'État et le Département de la Charente d'une plateforme départementale de recrutement dans le cadre des clauses d'insertion afin d'accompagner les entreprises ayant des obligations d'insertion et de construire de véritable parcours d'insertion en faveur des demandeurs d'emploi. Cette mission est confiée au FAF TT (fonds d'assurance formation du travail temporaire).

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- Mise en œuvre d'un plan de soutien et de développement de l'économie sociale et solidaire sur le territoire : développement des Instants Solidaire, moments conviviaux de rencontres, de travail et de réalisation d'affaires entre acteurs de l'ESS ;
- Lancement de l'appel à projets « entrepreneuriat Innovation » doté de 135 000 € dont 15 000 € de bonification au titre de l'ESS et de l'économie Circulaire ;
- Organisation d'une conférence débat sur la finance alternative et animation d'un village éphémère valorisant la production d'acteurs de l'ESS ;

- Accompagnement au développement de coopérative d'activité et d'emploi dans le domaine culturel (CAE Consortium) et dans le domaine agricole (Champ du Partage) de l'artisanat du Bâtiment (Alterbative) et généraliste (Helyscoop) ;
- Accompagnement de l'association Poivre pour la création d'une Monnaie Locale Complémentaire « la Bulle » afin de favoriser un développement économique endogène s'appuyant sur des acteurs économiques ancrés durablement sur le territoire.

COHÉSION SOCIALE/POLITIQUE DE LA VILLE

- Priorités 2018 du Contrat Ville : le développement économique, le plan d'actions « Bougeons pour l'Égalité », l'apprentissage du français, la médiation sociale :
 - › GrandAngoulême a conventionné pour 3 années une Fabrique à Entreprendre avec la Caisse des Dépôts, l'Etat et la Région Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les chambres consulaires. La Fabrique a démarré dès janvier pour travailler avec tous les partenaires économiques locaux pour dynamiser l'activité économique dans les quartiers et les initiatives des habitants (32 000 €) ;
 - › Suite à l'étude sur les déplacements des femmes sur le territoire de l'agglomération, le plan d'actions « Bougeons pour l'Égalité » a été défini en 3 axes : Rendre le territoire accueillant pour tous et pour toutes ; réduire le harcèlement ; renforcer le pouvoir d'agir des femmes. Il sera mis en œuvre dans le cadre de l'appel à projets 2019 avec des ateliers de préparation de projets animés par l'association L'Etire Egale ;
 - › GrandAngoulême a soutenu une expertise menée par le collectif CORAPLIS pour établir l'état des lieux de tous dispositifs permettant d'apprendre le français selon les différents besoins et de l'offre actuelle de services sur le territoire (7 000 €) ;
 - › GrandAngoulême soutient depuis 20 ans la médiation sociale dans les quartiers de la politique de la ville mise en œuvre par l'association OMEGA (250 000 €). Le conseil communautaire du 11 décembre, a décidé de prendre une nouvelle compétence « Développement de la médiation sociale dans l'espace public » qui sera exercée en 2019 à l'échelle de toute l'agglomération.
- Soutien poursuivi dans les autres domaines du contrat de ville : 16 projets pour un montant de 89 568 € ;
- Soutien de 5 projets relevant de la Cohésion sociale en direction de la jeunesse, de la lutte contre les discriminations et dans les domaines de la citoyenneté et de la solidarité à hauteur de 111 060 €.

PARC DES EXPOSITIONS ESPACE CARAT

- 70 Manifestations :
 - › 13 concerts et spectacles ;
 - › 42 événements d'entreprises ;
 - › 13 salons (public ou professionnel) ;
 - › 1 Ludopark ;
 - › soit 158 265 personnes accueillies.

COOPÉRATIONS INTERNATIONALES ET CONTRACTUALISATIONS

Contractualisations et cofinancements

- **Une deuxième année de contractualisation avec l'Etat en faveur des communes rurales ;**
 - › GrandAngoulême a contractualisé pour la deuxième année avec l'Etat via le contrat de ruralité afin



d'identifier les projets structurants portés par les communes rurales du territoire et coordonner les moyens financiers.

- 23 communes de GrandAngoulême sont concernées par ce dispositif ;
- 114 570 € ont été attribués à GrandAngoulême ;
- 7 projets ont bénéficié d'un cofinancement de l'État.
- **Un nouveau contrat avec la région Nouvelle Aquitaine**
GrandAngoulême, en partenariat avec La Rochefoucauld Porte du Périgord, contractualise avec la région Nouvelle-Aquitaine sous la forme d'un contrat de dynamisation et de cohésion. Le programme d'actions permettra de mobiliser des fonds régionaux sur les projets du territoire.
- **Une reprise du programme LEADER**
- **Le développement de pratiques d'accompagnement auprès des communes**
 - › Chiffres clés :
 - Nombre de sollicitations – communes urbaines : 3 ; communes rurales : 38 ;
 - Sollicitations - Part des communes rurales : 93%.
- **Mobilisation de financements externes au bénéfice de nos projets**
GrandAngoulême a perçu 1 762 452,79 € de subventions au titre des projets cofinancés. Par ailleurs, dans le cadre de la recherche de nouveaux cofinancements, l'agglomération a pu valider auprès des financeurs un soutien à hauteur de 2,6M d'€ pour le projet « Technoparc ».

Coopérations internationales

- **Nouveau cap dans la coopération avec le Mexique**
Constitution d'un dossier auprès de l'Agence Française de Développement pour obtenir des fonds permettant d'amplifier la coopération existante avec le Mexique (Ville de Zapopan)
- **Des projets européens entrés en phase opérationnelle**
 - › Womarts, sur la place des femmes dans les arts et la culture : accueil de 10 artistes européennes en résidence ;
 - › Atlantic Youth Creative Hubs, sur le soutien à l'entrepreneuriat chez les moins de 30 ans : participation à un marathon créatif à Gijon (Espagne) ;
 - › Accueil de la conférence finale du projet REHABILITE rassemblant 80 experts européens de la transition énergétique.

Une stratégie d'internationalisation en cours d'élaboration
GrandAngoulême a été retenu en octobre 2018 par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères sur l'élaboration de sa stratégie d'internationalisation du territoire. Elle pourra être finalisée et partagée fin 2019.

MARKETING ÉCONOMIQUE

- 15 campagnes presse et e-presse : Charente Libre, Capital, Les Echos, l'Entrepreneur Charentais, L'Étudiant, Union Patronale de Charente, Journal des professionnels, Nouvel Economiste, Petit Economiste... ;
- Plus de 100 000 mailings, le plus souvent en version dématérialisée, adressés aux entreprises et aux professionnels du territoire ;
- Rédaction de supports pour le contrat de ville ;
- Événements professionnels ;
- Participation à Parcours France -Paris, au Salon des entrepreneurs -Paris, au Salon de l'Immobilier d'entreprises SIMI- Paris, au Salon des Étudiants -Bordeaux, au salon des métiers, de la formation et de l'orientation, FOFE -Angoulême, au Forum du recrutement / emploi -Angoulême, aux Gastronomades, à Connect Street Charente ;
- Des événements d'interclustering et d'animation locale.

AGRICULTURE - ALIMENTATION

- Signature de l'accord cadre Projet agricole et alimentaire durable territorial engageant ensemble pour 10 ans GA et une douzaine de partenaires (Chambre d'Agriculture de la Charente, terre de lien, maison de l'agriculture biologique, SAFER, lycée agricole, EPTB, Charente eaux, FRAB, ...). Il a pour objet de définir les principes généraux de la collaboration entre les partenaires dans le cadre du « Projet Alimentaire et Agricole Territorial et Durable (PAATD) » de GrandAngoulême en faveur de la transition écologique agricole, de l'ancrage territorial alimentaire et l'éducation à l'alimentation ;
- Soutien à l'installation : Inauguration de l'espace test sur La Couronne en mai 2018 et accueil de 3 porteurs de projets ;
- Sensibilisation à la transmission : lancement en partenariat avec la CA 16 et MSA de réunions collectives sur le territoire ;
- Foncier : 4 permanences agricoles dans le cadre de l'élaboration du PLUI à 16 et co construction avec le service planification ;
- Réalisation d'une étude élevage sur GA destinée à mieux connaître ces exploitations et les besoins Préparation du dossier Vitirev avec le BNIC, le lycée agricole, la fédération des CUMA.

Sensibilisation à l'agriculture et alimentation en partenariat avec les Gastronomades

- « Bien Manger à L'école » : 22 communes adhérentes en 2018 ;
- Pour l'édition 2018 ont participé au « Menu Gastronomades », 27 communes (restaurants scolaires collectifs) du GrandAngoulême, 2 communes hors agglomération, 2 Communautés de Communes, 6 équipes des établis-

sements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et 10 équipes des services de restauration collective (CROUS, Hôpitaux...) représentant 16 000 repas partagés.

Animation territoriale

- 1^{er} COPIL du PAATD en novembre 2018 ;
- 6 groupes de travail réunis sur l'année sur les thématiques : agriculture- alimentation, foncier installation transmission ;
- « Bien Manger à L'école » = 4 réunions de réseau – 1 formation proposée aux agents adhérents BME.

TRÈS HAUT DÉBIT/ NUMÉRIQUE

- Réalisation de l'audit des réseaux de télécommunication sur le territoire : réseau de montée en débit et FTTO pour les ZAE construit par le SDEG et transféré à Charente numérique sur le territoire des 22 communes périurbaines, réseau FTTO de la DSP SOLTICE sur les communes urbaines ;
- Avenant à la DSP SOLTICE d'une prolongation de 5 ans et évolution du catalogue de service pour les TPE et sites publics avec une offre bande passante plus accessible financièrement et une nouvelle offre objets connectés en vue de répondre aux évolutions des usages à venir ;
- 3 comités de suivi de la DSP SOLSTICE ont été réalisés ;
- Vote d'une délibération cadre le 11 12 2018 pour la création d'une mission « projets numérique » : infrastructures, e administration, usages numériques ;
- Animation territoriale :
 - › 2 comités de suivi avec l'opérateur orange sur la zone AMII ;
 - › 3 comités charte antenne réunis autour des 8 projets d'implantation antenne mobile ;
 - › 3 groupes de travail THD-numérique réunis pour suivre les déploiements et élaborer des propositions sur la stratégie numérique.

COMMERCE

- Vote le 28 juin 2018 à l'unanimité du Schéma Directeur du Commerce et de l'Artisanat de proximité. Ce schéma directeur, fixe les orientations qui cadrent les politiques d'aménagement du territoire, oriente et accompagne les évolutions du commerce à la fois sur le cœur de l'agglomération, les périphéries et le commerce de proximité dans les quartiers, les centres-bourgs. Il a pour objet de créer les conditions d'un développement durable, capable de conforter l'attrait du territoire dans le respect des équilibres et des libertés fondamentaux ;
- Vote le 11 décembre 2018 sur la définition de l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et du soutien aux activités commerciales ;



- Accompagnement à la définition des périmètres de centralités dans le cadre du PLUI à 16 communes : réunions collectives et individuelles ;
- Vote du 28 juin 2018 sur la délibération prescriptive du Règlement Local de Publicité intercommunale ;
- Étude de valorisation du foncier commercial des centres-villes, centres-bourgs menée par l'Établissement public foncier Nouvelle Aquitaine : diagnostic et enjeux puis opération de programmation du foncier sur 6 centres bourgs ;
- Zones des montagnes : suivi du schéma directeur des voiries avec la direction Services Techniques sur le Barraud Nord, rue de l'Aretier, desserte en bus de la zone, complètement de la signalétique d'entreprise, suivi de l'étude d'aménagement global de la zone avec la SEM Territoires Charentes.

PLANIFICATION URBAINE

- L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal a été poursuivie en 2018 avec plusieurs événements marquants :
 - › Des réunions publiques avec la population pour présenter les enjeux du diagnostic et les orientations du projet d'aménagement et de développement durables (PADD) ;
 - › Un second débat sur le PADD en conseil communautaire de mars puis au sein de chaque conseil municipal ;
 - › Des permanences individualisées pour expliquer à la population les choix d'aménagement et les premières options de zonage en juin et juillet 2018 ;
 - › Le projet de PLUi arrêté en décembre 2018.
- S'agissant des évolutions des documents d'urbanisme communaux :
 - Six procédures de révision ont été menées à leurs termes sur les communes d'Asnières sur Nouère, Bouëx, Marsac, Mouthiers-sur-Boëme, Torsac et Vindelle ;
 - Des procédures de déclaration de projet pour la base Intermarché et un parc photovoltaïque à Roullet-Saint-Estèphe, l'agrandissement de la zone d'activités du bois des Faye à Dirac, l'aménagement du quartier de Maine Gagnaud à Ruelle-sur-Touvre ont été lancées.

ORU/GRANDS PROJETS

ORU

- 2018 marque l'année de la définition des projets de renouvellement pour les deux quartiers politiques de la ville (QPV) de Bel-Air Grand Font et Etang des Moines et le partage avec les représentants des habitants ;
- Elle marque également l'identification de l'intégralité de la reconstitution de l'offre des logements démolis dans le cadre des ORU 5210 logements) ;
- S'en suit le travail de rédaction de la Convention, pour un passage en Comité d'Engagement de l'ANRU le 8 Octobre, approuvant les projets pour ces deux quartiers et attribuant un concours financier global de l'Agence d'une montant de 23,8 M€.

Quartier gare

- Validation de la programmation définitive sur Renaudin et validation du permis de construire ;
- Engagement des fouilles archéologiques (pour une durée de 8 mois) avec découvertes exceptionnelles du paléolithique sur le site de Renaudin ;
- Validation des tranches 1-2-3 de Didelon et lancement des deux premières tranches (pose de la première pierre le 4 Décembre 2018) ; lancement du travail sur la programmation de la tranche 4.

Stratégie foncière

- Suite aux conventionnements avec les communes de La Couronne, Mornac, Mouthiers, Fléac, Dirac, Angoulême, Nersac, conventionnement tripartite EPF-Agglomération communes avec les communes de Roullet, Dirac, La Couronne dans le cadre de la reconversion de friches, la densification urbaine et la mixité sociale ;
- Conventionnement entre l'EPF, l'Agglomération, et département dans le cadre de la réalisation du projet de coulée verte « Val de Charente ».

HABITAT/LOGEMENT

- Adoption d'un nouveau règlement d'intervention pour le soutien à la production nouvelle et à la réhabilitation de logements locatifs sociaux (délibération 11 décembre 2018) ;
- Lancement de la procédure d'élaboration du Programme Local de l'Habitat 2020-2025 ;
- Accompagnement financier de la production nouvelle des bailleurs publics : 151 logements publics à loyer accessible et très accessible pour un total de 1,15 M€ de subventions accordées par GrandAngoulême ;
- Lutte contre l'habitat indigne, rénovation thermique et adaptation en faveur du maintien à domicile du parc de logements privés anciens : 155 porteurs de projets soutenus dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) par GrandAngoulême sur les 38 communes, pour un total de 446 K€ ;
- 2 subventions « Coup de pouce » pour sortir des immeubles de la vacance en vue de leur remise sur le marché locatif (40 000 €) ;
- Accession sociale à la propriété : 46 projets soutenus pour un total de 265 K€ investis par l'Agglomération, dans l'ancien à rénover (PASS'ACCESSION) ;
- Prise en compte des publics spécifiques et lutte contre le mal-logement (haltes de nuit et haltes soins santé à destination des sans-abris).



QUELQUES CHIFFRES 2018

- 30 femmes ont participé aux sessions de formations « Emergence », 12 ont participé à une formation « leadership au féminin » et 48 personnes ont participé à une journée sur la thématique de l'entrepreneuriat et le leadership ;
- Start-up week-end : 56 inscrits, 15 pitches et 7 projets retenus.



DIRECTION DE LA PROXIMITÉ

POINTS FORTS 2018

- Les Parcours d'Education Artistique et Culturelle (P.E.A.C.) s'installent désormais dans le paysage éducatif et culturel en doublant en 2018 le nombre de semaines de résidence, de 15 à 30 semaines.
- Le nouveau service « Ville d'art et d'histoire » travaille sur un projet de valorisation numérique des principaux monuments emblématiques du territoire.
- GrandAngoulême est désormais compétent sur la politique sportive en faveur des clubs et sportifs de haut niveau.
- Suite à l'étude menée en 2017 et 2018, GrandAngoulême a défini et validé sa compétence en matière de petite enfance et d'enfance jeunesse : coordination communautaire en matière de politiques Petite Enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité dans le cadre d'une Convention Territoriale Globale.
- compétence transitoire TAP et périscolaire sur les communes de l'ex CBC (jusqu'au 6/07/2019).
- La direction proximité s'est renforcée par la création d'une direction Prospective et coopération intercommunale.
- La direction du tourisme a été mobilisée sur la réalisation d'une fête du fleuve qui se tiendra en 2019, dans le cadre d'une coopération engagée avec 4 agglomérationstraversées par le fleuve (GrandAngoulême, GrandCognac, Saintes et Rochefort).
- Le camping du plan d'eau de Saint Yrieix s'inscrit également dans une nouvelle dynamique commerciale.

CULTURE

Politique Image et bande dessinée

- Le Pôle culture gère l'ensemble des dossiers image et bande dessinée de l'agglomération, hormis le dossier Magelis.
- Cette politique image est aujourd'hui structurée par :
 - › L'accompagnement stratégique et logistique, suivi général du Festival International de la Bande Dessinée ;
 - › Le suivi des Conseil d'administration de l'Ecole européenne supérieure de l'image ;
 - › La participation et le suivi du Conseil d'administration de l'association pour le développement de la bande dessinée ;
 - › La participation et le suivi du Conseil d'administration de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image ;
 - › Partenariats divers avec des auteurs de bande dessinée, éditeurs et ateliers ;
 - › Structuration d'une politique d'éducation à l'image en lien avec les studios de cinéma d'animation Blue spirit, 2d3d, 2 minutes, Prima Linea, studio Hari ;
 - › Partenariat avec le Bureau international de l'édition française ;
 - › Mise en œuvre logistique des partenariats avec le Festival du Film francophone.
- Au niveau international :
 - › Participation à la délégation « Mexique » avec la directrice de la Nef et la directrice de la maison des auteurs et le chef du pôle développement de la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image avec pour objectif de dynamiser la coopération avec le Mexique sur le plan culturel ;
 - › Candidature à la saison Afrique « Africa 2020 » avec un lien fort autour de la bande dessinée.

Parcours d'Education Artistique et Culturelle (PEAC)

- En deux ans : 5 000 enfants / 4 000 heures d'interventions ; 35 établissements scolaires.
- Projet global :
 - › En 2018, GrandAngoulême poursuit la croissance de son activité dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle en doublant le nombre de semaine de résidence. Passant de 15 semaines à 30 semaines ;
 - › Dans ce cadre, 1694 heures ont été organisées à destination de 2011 élèves dans 13 établissements scolaires ainsi que 5 conférences dans plusieurs établissements culturels.

- GrandAngoulême a, de plus, organisé la deuxième édition du forum « éducation et culture » ;
- Focus sur une exposition itinérante : en complément de ce travail, GrandAngoulême a mis à l'honneur la maison d'édition locale Biscoto à travers une exposition itinérante : 5 médiathèques exposantes répartie sur le territoire ; 10 classes touchées par des ateliers ; Gestion d'un partenariat avec les 13 grands établissements du territoire ; Edition d'un livret de référence de l'EAC.

Focus sur le Festival en Cages 2018

- Accompagnement sur la coordination, la programmation et la communication du festival organisé par le Centre social et culturel de la Grand Font, présence et implication des établissements culturels de GA ;
- Les subventions
 - › Nombre de dossiers traités: 68 ;
 - › Montant des subventions attribuées: 1 065 050 € ;
 - › Projets fonds de concours: 4 dossiers / 41 000 €.

Politique événementielle

Les Soirs bleus

- 2018 est la première année du nouvel événement d'agglomération les Soirs bleus ;
- Cet événement conçu par GrandAngoulême en lien avec ses communes a réuni 26 communes pour organiser 33 représentations qui ont réunie 10 000 spectateurs de juin à septembre 2018.



Mars en Braconnie 2018

- Budget: 67 067 € ;
- Nombre de spectacles: 32 représentations ;
- Nombre de spectateurs: 2 817 ;
- Jeune public : dont 1 000 scolaires et ALSH.

L'Alpha

- Adhésion gratuite, 40h d'ouverture non-stop sur 5 jours, accessible à tous et pour tous les publics ;
- Activités :
 - › + 36,2% de spectateurs en 3 ans à la programmation menée par l'Alpha ;
 - › 9 474 sur 192 propositions culturelles hors FIBD ;
 - › 185 102 passages ;
 - › 569 264 prêts ;
 - › 26 244 inscrits à l'Alpha ;
 - › 44 600 inscrits sur le réseau ;
 - › Nombre d'inscrits de - 18 ans : 7 008 personnes ;
 - › 186 visites de scolaires et centres de loisirs et 3 850 personnes.
- Actions hors les murs
 - › Deux fois plus d'actions hors les murs en 3 ans.
- Focus - « Parlez-moi d'amour »
 - › 3 mois / 64 rdv / 2 expositions ;
 - › Des rencontres et des conférences ;
 - › Mixité des publics ;
 - › Hausse de la fréquentation de + de 25% sur octobre et novembre.

Le Conservatoire

- Cours : 842h hebdo / 28 628h annuelles, des effectifs stables
- Actions EAC
 - › Dispositif Viens Voir la Musique, la Danse et le Théâtre (VVMMDT) : 19 écoles sur 12 communes. 44 classes de la grande section maternelle au CM2. 1077 élèves ;
 - › « Réver le monde » - Projet interclasse de théâtre. 2 classes de CM2 sur une année scolaire, séances de travail hebdo de 45 mn pour 38 élèves. Pour 2018-2019 : Georges Sand (Angoulême) et Jean Moulin (l'Isle d'Espagnac).
- Nombre d'actions
 - › 108 représentations / 6 conférences / participation à la fête de la science ;
 - › 11 130 spectateurs / 10 communes ;
- 24 actions hors les murs.

La Nef

- Bilan général
 - › 51 soirées concerts, 97 groupes programmés, ;
 - › 7 spectacles hors les murs sur le territoire de GrandAngoulême ;
 - › 14 446 spectateurs, 13,5€ prix moyen d'entrée ;
 - › 500 musiciens amateurs répétant dans les 4 studios, 8 000 heures d'ouverture ;
 - › 8 projets avec les quartiers politiques de la ville ;
 - › 15 usagers réunis dans le nouveau comité d'usagers « La Poudrière » ;
- 1 Nouvel événement : BISOU - 2000 spectateurs ; 44 musiciens, 20 illustrateurs ; 6 lieux de représentations ; 16 partenaires ; 200 scolaires.
- Développement local
 - › 3 377 bénéficiaires des actions culturelles, 12 classes refusées faute de disponibilités ;
 - › 40 projets avec les primaires, 41 avec les collèges, 57 avec des lycéens ;

- › 8 groupes locaux accompagnés par la pépinière ;
- › 1 nouveau dispositif d'aide au salariat des artistes pour les commerces de proximité ;
- › 1 nouveau média radio expérimenté avant une mise en place définitive prévue en 2020 ;
- › 1 action de prévention sur les risques auditifs auprès de 1200 scolaires.



L'école d'art

- 145 heures d'atelier hebdomadaires :
 - › 650 places d'ateliers occupées ;
 - › 20 étudiants en classe PREPA, cursus post bac agréé par le ministère de la culture ;
 - › 990 heures de cours / an ;
- Interventions en milieu scolaire dans le cadre EAC
 - › 17 classes / 369 élèves / 360 heures d'intervention.
- Nombre de projets
 - › 27 workshops (ateliers spécifiques) / 2 conférences / 7 expositions.
- Partenariats hors les murs
 - › 2016 : 10 rendez-vous / 2017 : 8 rdv / 2018 : 14 rendez-vous.
- L'Epiphyte
 - › Actions EAC : 411 élèves, 805 heures annuelles d'interventions ; 7 classes / 6 projets menés par 11 artistes
 - › Actions hors les murs : 2016 : 28 actions / 2017 : 21 actions 2018 : 22 actions ;
 - › Communes de l'ex Vallée de l'Echelle + Magnac-sur-Touvre ;
 - › Festival « Animashup » : 2 séances de projection, 1 conférence, 2 rencontres professionnelles, 1 exposition, 500 spectateurs.

Réseau Papillon lecture

- Activités
 - › 50 actions suivies par près de 1 400 personnes ;
 - › 9 600 passages (chiffre – novembre 2018).
- + 3% de prêt en 2 ans, 20 000 prêts ;
- + 65% d'inscrits en 2 ans au réseau Papillon Lecture ;
- 1 710 inscrits à l'Alpha (en 2 ans + 674 personnes) ;
 - › +20% d'inscrits sur le réseau en 2 ans, 44 600 inscrits sur le réseau ;

- Nombre d'inscrits de - 18 ans : 548 personnes, + 35 % en deux ans ;
- Nombre de jeunes touchés par les visites scolaires : 1 460 / +80 % en deux ans.

SPORT

Centre Equestre

- Fonctionnement et exploitation du centre équestre de la Tourette confiés à l'association l'Etrier Charentais, soit 10 salariés pour assurer l'animation, l'entretien et la gestion du club ;
- 84 chevaux, poneys et shetlands (de club et de propriétaires) ;
- 390 licenciés adhérents au club (en baisse de 5%) dont 37% de nouveaux pour la saison 2017/2018 et 84% de femmes ;
- 32 concours ont été organisés pour 4 845 engagés.

Forum Sport Santé Environnement (F.S.S.E)

- 10^e édition du FSSE, mise en avant des sports de nature et de l'E-sport : présence de la vice-championne du monde de Just Dance, plus parcours bike and run, VTT, marche nordique, randonnée... ;
- 14 111 visiteurs sur les 2 jours ;
- 1967 bénévoles ; 138 exposants proposant plus de 70 disciplines différentes ;
- 27 espaces de pratiques et plus de 200 créneaux d'initiation et de démonstration ;
- 33 équipes et 236 participants au challenge sportif « courir ensemble » ;
- Mobilisation d'une large équipe de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême, une vingtaine de partenaires publics et privés, des associations et clubs avec une participation massive de bénévoles, un événement d'ampleur qui participe le temps d'un week-end à l'animation du territoire.



Politique sportive

- En mars, création de la compétence facultative sport ;
- 11 manifestations sportives soutenues à hauteur de 17 900 € au total, dans le cadre d'appel à projet pour le soutien d'événements sportifs d'intérêt communautaire, dont un tournoi international, une coupe d'Europe, un tour de la coupe de France de football contre une équipe de ligue 2, un championnat de France, un tournoi national... ;
- 15 associations soutenues à hauteur de 62 000 € au total dans le cadre de la nouvelle compétence facultative sport « soutien aux clubs amateurs de haut niveau » ;
- 13 sportifs de haut niveau sur liste ministérielle à hauteur de 10 200 €, dans le cadre de la nouvelle compétence facultative sport « soutien aux sportifs individuel du territoire », dont 1 sur liste élite, 3 sur liste senior et 9 sur liste espoir ;
- 2 sportifs amateurs à hauteur de 1 000 €, pour leur participation à un championnat du monde ;
- 6 communes aidées pour la remise aux normes d'équipements sportifs pour un total de 121 456 € dans le cadre du fonds de concours : main courante d'un stade de foot, réfection de 2 gymnases, réfection de trois courts de tennis.

NAUTILIS

Fréquentation

- Chiffre global de fréquentation : 343 829 visites à la piscine (+5%) et 40 999 visites à la patinoire (+15%) ;
- Augmentation sur la période estivale de 12% par rapport à 2017 (bonnes conditions météorologiques) ;
- Re conduite pour la quatrième année de l'opération « Mon été GrandAngoulême » permettant la gratuité à la piscine des enfants de l'agglomération âgés de 12 ans et moins, avec une modification du dispositif de gratuité (sur 4 demi-journées par semaine contre 2 journées pleines en 2017) : 2336 passages ont été enregistrés entre le 1er/07 et 31/08 contre 1227 (soit +90% par rapport à 2017) en corrélation avec l'augmentation de fréquentation générale. Opération toujours attractive qui recueille la satisfaction générale des habitants ;
- Accueil des scolaires : 198 classes d'écoles primaires et du secondaire pour des créneaux d'apprentissage de la natation dans le cadre scolaire (une) / Implication des éducateurs du centre NAUTILIS qui se déplacent dans les classes qui en font la demande pour préparer le cycle de natation sous forme d'échanges avec les élèves et les enseignants.

Opérations commerciales et recettes

- De nombreuses opérations commerciales en direction du Grand public : prix de rentrée avantageux pour les abonnements Aquagym, Aquabike..., mise en place d'une entrée gratuite pour une entrée achetée pendant les petites vacances scolaires ; cartes cadeaux avec avantages en crédits d'entrée pour Noël ;
- Mise en place d'une journée « portes ouvertes » le 1^{er} septembre : 12 000 € de recettes sur la journée ;
- 2 soirées AQUAZEN par an.

Travaux et réalisations techniques

- Renouvellement des serrures de tous les casiers de rangement dans les vestiaires collectifs et à la patinoire ;
- Remplacement des centrales de traitement d'air des sanitaires et douches, vestiaires publics et collectifs ;
- Remplacement du variateur air neuf de la centrale de traitement d'air du Hall ludique ;
- Renouvellement de la régulation des centrales de traitement d'air des sanitaires et douches, vestiaires publics, collectifs et Hall bassins sportifs ;
- Remplacement d'un variateur sur la filtration ludique ;
- Remplacement de pompes de chauffage ;
- Remplacement de la couverture toiture terrasse infirmerie bassins, bureau chefs de bassins, ... ;

- Mise en place de bornes Wifi ;
- Installation d'une table dans le vestiaire du club handisport pour aider aux déshabillages-habillages des personnes dépendantes ;
- Remplacement portes coupe-feux ;
- Remplacement portes vitrées extérieures des vestiaires publics et collectifs ;
- Renouvellement de matériel pédagogique et petits matériels bassins et patinoire.



STADE D'ATHLÉTISME

- +16% de scolaires accueillis, soit 20 709 entrées : utilisation par 2 établissements supplémentaires ;
- Utilisation par 4 collèges, 2 lycées, la faculté des sports, la section sportive et un établissement spécialisé, soit 86 classes ou groupes ;
- Utilisation par les associations stable avec une légère augmentation des manifestations (19), correspondant à 32 005 entrées ;
- 9 compétitions officielles d'athlétisme dont le kid's athlé (championnat de France minime), 1er tour des inter-clubs, le meeting du G2A, 1 compétition inter-régionale des sapeurs-pompiers, 3 compétitions UNSS départementales et régionales, 4 rencontres USEP et 1 avec l'ADAPEI.

CENTRE SPORTIF DE CHAMPNIERS

- Seul équipement de l'agglomération à accueillir à la fois des pratiquants de tennis, de squash, de badminton sur 4 terrains de tennis, 3 terrains de squash et 3 courts de badminton ;
- Nouveautés en 2018 : abonnement mensuel et tarifs CE ;
- Utilisation par une dizaine de clubs de tennis de Grand Angoulême, le seul club de squash angoumoisien et les Centres de loisirs ;
- Fréquentation : 6649 séances effectuées toutes disciplines confondues (2501h en tennis, 798h en badminton, 3350 séances de 45minutes en squash) ;
- Vente de 142 cartes abonnements (2 en tennis, 116 en squash, 24 en badminton) dont 15 mensuelles, 56 trimestrielles et 71 annuelles ;
- 579 locations raquettes, 116 locations de balles squash.

GYMNASE DE DIRAC

- Réception en février 2017 des importants travaux de réfection et de remise aux normes lancés par la com-

munauté de communes de la Vallée de l'Echelle pour 400 000 €, afin de permettre la pratique dans de bonnes conditions du basket, du judo et du tennis ;

- Utilisation chaque mercredi et pendant les vacances scolaires par les enfants du centre de loisirs.

TOURISME

- **Le Schéma de développement touristique initié par GrandAngoulême, permettant de fixer un cadre stratégique et des priorités dans les actions à conduire :**

- › Promotion et structuration de l'offre touristique : Tourisme à l'échelle de la nouvelle grande Région/Destination à définir (moitié du Nord-Ouest) /Tourisme de passage à capter ;
- › Offre culturelle et événementiels : Améliorer la visibilité au travers de la multiplicité de l'offre culturelle et événementielle/ Fédérer les acteurs et les institutions ;
- › Le fleuve Charente : Favoriser l'appropriation du fleuve pour les différents publics /Donner une meilleure visibilité à l'offre /Aménagements pour une meilleure accessibilité du fleuve ;
- › Patrimoines, architecture et histoire, paysages et espaces naturels : Définir une identité patrimoniale
- › Position géographique et nouvelle centralité : Faire d'Angoulême une destination d'affaire /développer le tourisme d'agrément ;
- › Itinérance douce : Mettre en relation les acteurs/structurer l'offre proposée sur le territoire et notamment avec la Flowvélo.

- **Le Schéma directeur de la randonnée pédestre**

- › Réalisation d'un schéma directeur de la randonnée avec un volet opérationnel confié à l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.T.P.A.) ;
- › Le projet est en cours depuis 2016 : il repose sur l'inscription des chemins ruraux (500 km d'itinéraires identifiés) au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R.), la création d'un schéma répondant à un maillage du territoire cohérent répondant à une continuité territoriale et à une sélection des sentiers les plus intéressants en termes de de visite (patrimoines matériel et immatériels, de géographie, de biodiversité, d'art et d'historique...);
- › L'aménagement et l'entretien des chemins est à la charge des communes ;
- › Développement des coopérations :
 - Coopération Angoulême-Bordeaux : actions réciproques avec opérations de marketing, publications ;
 - Coopération Val de Charente Océan : le tourisme est identifié comme l'un des axes fort d'une coopération ;
 - Coopération avec le Ruffécois : début de réflexion autour de l'offre en itinérance sur le Fleuve : activité canoë : 1ère action 2018 : une conférence de presse commune en début de saison (juillet) a été réalisée ;



- Préparation de la création d'un mois d'événementiels autour d'un axe stratégique structurant : le fleuve avec notamment une première action en mai 2019 : Fleuve en fête, un mois de festivités sur le fleuve et 3 autres agglomérations (GrandCognac, agglomération de Saintes et Rochefort Océan).

Les équipements

• Le camping du Plan d'eau (Saint-Yrieix sur Charente)

- › Augmentation de 23,6% des nuitées par rapport à 2017 et évolution du CA de 16 % ;
- › Augmentation du taux d'occupation moyen des emplacements (+50%), des mobil home de plus grande capacité (6/8 places) avec + 20% ;
- › Augmentation de la fréquentation des camping-cars
- › Une clientèle majoritairement de passage pour une nuit (52 à 59 % des séjours), française (82% du CA) mais 64% de la clientèle.
- › Des nouveautés :
 - création d'un tarif pour les saisonniers ;
 - un nouveau restaurateur.
- › Année de transition, elle a permis de faire travailler un bureau d'étude afin d'orienter les choix d'investissement notamment pour les locatifs. Objet de l'étude : analyse des besoins, projets de développements, travail en lien avec le restaurant, le développement d'animations et des liens avec les pôles situés en proximité : Plan d'eau, Nautilus.

• Port L'Houmeau et le tourisme fluvial

- › Poursuite de prestation d'accueil du port avec régie pour la redevance liée à l'amarrage : réalisée par les Bateaux rouges, elle s'est arrêtée au 31/12/2018 en raison de l'arrêt de l'activité du prestataire ;
- › Liens avec la flowvélo et sa mise en tourisme : le port comme aire d'accueil principale sur l'itinéraire avec celle du plan d'eau ;
- › Création d'actions liées à l'aménagement, l'animation et la visibilité du port et des activités fluviales : un flyer a été édité pour la saison sur les activités nautiques et des animations ont prévues pour 2019.

• L'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.P.T.A.)

- › Élaboration d'un projet de convention cadre pour 2018/2020 ;
- › Convention d'objectifs pour l'année 2018 qui s'inscrit dans la convention cadre et qui est associée à un soutien financier de l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême (O.T.P.A.) : poursuite des actions d'accueil et d'information des touristes, partenariat avec les professionnels, évolution du projet avec recherche d'auto-financement et nouvelle stratégie de communication notamment avec le numérique et les réseaux sociaux ;
- › Projet d'installation de l'accueil de l'OTPA au sein de l'Hôtel de ville d'Angoulême : ouverture officielle en décembre 2019 avec ouverture d'une boutique de produits locaux et de supports de merchandising ;
- › Travaux de réhabilitation du siège de l'OTPA accueillant le back office, situés rue du Chat : reporté au 1er semestre 2019.

PETITE ENFANCE/ENFANCE JEUNESSE

Le service dans sa globalité

- Effectif : 44 agents sur les structures, 3 agents dans le Service Enfance Jeunesse et 36 agents communaux mis partiellement à disposition de GrandAngoulême ;
- Equipements et politiques soutenus par 3 Contrats Enfance Jeunesse (C.E.J.) signés par les gestionnaires, les communes, l'intercommunalité et la CAF ;
- Suivi du Contrat Départemental d'Animation en lien avec les structures concernées (Epyphite, CS Effervescentre) ;
- Mise en place d'une « dynamique à dimension communautaire » entre les structures et équipements du service



(suivi individuel mensuel, rencontre transversale tous les 2 mois, travail d'harmonisation des pratiques administratives/financières et supports de communication).

Crèche multi accueil « Les poussins » L'Isle d'Espagnac

- Capacité de 98 places pour les 0-3 ans, réparties en 5 services et offertes à 110 familles du territoire (3ème plus grande crèche de France) ;
- 34 agents : 1 directrice (puéricultrice), 1 directrice-adjointe (infirmière), 1 assistante administrative et financière, 23 agents auprès des enfants (Educateurs de Jeunes Enfants, Auxiliaires de Puériculture, CAP Petite Enfance), 8 personnels techniques pour restauration, entretien, linge ;
- Finances/fonctionnement :
 - › Ouverture aux 38 communes de GrandAngoulême ;
 - › Modification des horaires de présence de l'équipe de direction et organisation d'accueils groupés à l'ouverture et à la fermeture de la structure, en concertation avec les agents, en vue d'introduire de nouvelles pratiques professionnelles et d'optimiser le personnel sur ces plages horaires à terme ;
 - › Actualisation et modification du règlement de fonctionnement ;
 - › Mise en place de réunions thématiques pour les parents ;
 - › Troisième participation de la structure aux Gastronomades.
- Bâtiment
 - › architecte + bureau d'étude / étude de la structure du bâtiment ;
 - › dépose des balcons pour soulager la structure du bâtiment suite à l'étude + remplacement partiel et renforcement de l'arbalétrier central ;
 - › réorganisation des bureaux administratifs permettant de créer un bureau médical.
- Partenariat avec « Crèches Pour Tous » :
 - › 4 places « Crèches pour Tous » occupées à la rentrée de septembre 2018

Relais Assistant Maternels (R.A.M.) « Les Petits Papillons » (Roulet St Estèphe)

- Animé par une Educatrice Jeunes Enfants (E.J.E.), à temps plein sur la structure ;
- Fréquenté en 2018 par 40 (soit 81%) des 49 assistantes maternelles actives sur 56 agréées sur le territoire, et 161 enfants différents ;
- 111 familles ont obtenus des renseignements (RDV ou téléphone) sur le mode de garde ou les relations employeurs via le RAM ;

- Différentes animations sont proposées avec les enfants (motricité bébé / Arts plastiques/ Musique et Bébés lecteurs, en co-animation avec la médiathèque de Roulet) ainsi que réunions collectives entre assistantes maternelles et des temps collectifs dédiés aux professionnelles, sans les enfants ;
- Partenariats : actions communes avec les autres Ram du secteur dans le cadre du réseau INTERAM (ex : journée nationale des Assistantes Maternelles) ;
- Communication : Création d'une plaquette d'information sur le RAM et alimentation régulière de la page Facebook. Diffusion aux Assistantes maternelles du planning mensuel du RAM avec programme d'animation ;
- Augmentation de la fréquentation sur l'ensemble des services proposés par le RAM : le lieu est davantage connu, reconnu et semble apprécié par le public, même si le nombre d'assistantes maternelles agréées qui est quant à lui en baisse.

Relais Assistant Maternels (R.A.M.) et Lieu d'Accueil Enfants Parents (L.A.E.P) « Petit à PETIT » (Dignac)

- Services animés par 3 agents à temps non complet : 2 Educateurs Jeunes Enfants (E.J.E.) et 1 Brevet d'État d'Animateur Technicien de l'Éducation Populaire et de la jeunesse (B.E.A.T.E.P.) Petite Enfance.
- **Le R.A.M.**
 - › Ouvert tous les jours sauf le mercredi (4 matinées d'ateliers d'éveil et 3 après-midis de permanence administrative) ;
 - › Fréquenté en 2018 par 27 des 49 assistantes maternelles actives sur le territoire ;
 - › Fréquenté par 108 enfants différents avec leur assistante maternelle ;
 - › Proposition d'ateliers avec les enfants, des sorties, des spectacles (avec l'Épiphyte) ainsi que d'activités intégrant la participation des parents (Carnaval, spectacle de Noël...), ainsi que 4 soirées de formation sur différentes thématiques, dont l'analyse de leur pratique, sans les enfants ;
 - › En Novembre 2018, à l'occasion de la journée nationale des Assistantes Maternelles., mise en place d'une conférence sur l'accueil des émotions chez le jeune enfant, avec une importante participation des familles ;
 - › Partenariats : Ateliers avec l'Épiphyte (intervenant pendant 1 semaine, 4 fois par an), pour le R.A.M et le L.A.E.P./Partenariat avec d'autres RAM sur le thème du handicap/ CAF-UDAF : animations et ateliers « Parlons bébé », avec le L.A.E.P./Sortie à l'Alpha.
- **Le L.A.E.P.**
 - › Espace de parole, d'échange et de réassurance de la fonction parentale/accès libre, gratuit, anonyme et sans inscription préalable, afin de faciliter la libération de la parole/ouvert le mercredi matin, hors vacances scolaire ;

- › Accueil des familles par 2 professionnelles ;
- › Proposition ponctuelles d'activités (motricité, chants, pâtisserie) en plus des temps d'écoute ;
- › 39 enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un ou plusieurs parents accueillis en 2018, soit 32 familles.
- **Accueil de Loisir Sans Hébergement (A.L.S.H.) de la Vallée de l'Échelle (Dirac)**
 - › À partir de septembre 2018, suite aux changements des rythmes scolaires pour 6 des 7 communes, l'accueil des enfants se fait sur un seul site (Dirac) avec une navette maintenue pour les enfants de Dignac ;
 - › Un total de 29 animateurs différents ayant travaillé sur la structure en 2018 ;
 - › 107 jours de fonctionnement en 2018, où 461 enfants différents ont fréquentés l'ALSH 3-17 ans soit 315 familles différentes, principalement issues du territoire de l'ex vallée de l'Échelle.
 - › Activités :
 - Pour les enfants, répartis par groupe d'âges, programmation de sorties tout au long de l'année, avec une moyenne d'une sortie par vacance et par groupe/ L'été, organisation de 5 mini-camps ;
 - Pour le « Secteur jeunes », fréquenté par 91 enfants en 2017 organisation de divers sorties et de camps, ainsi que de « chantiers loisirs jeunes », en partenariat avec les communes du territoire (réalisation de travaux demandés par les communes en échanges du financement des sorties).
 - › Partenariats avec les associations sportives du secteur pour permettre la découverte d'activités différentes/ ateliers et stages à l'Épiphyte de Dirac.
- **La coordination communautaire**
 - 2 Equivalents temps plein, financés à 80% par la CAF dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) Grand'Angoulême en lien avec la Convention Territoriale Globale (CTG) Grand'Angoulême ;
 - Suivi de la fin de l'étude menée par le cabinet Landot-Stratorial quant à la définition du périmètre de la compétence Petite Enfance, Enfance, Jeunesse de Grand'Angoulême, en lien également avec la Caf finançant cette étude à 50% ;
 - Animation du groupe de travail Enfance Jeunesse +/- élargi en fonction des thématiques abordées (9 groupes de travail Enfance Jeunesse + 1 conférence des Maires) ;
 - Suivi du Schéma Départemental des Services aux Familles (1 conférence) ;
 - Amorces de la mise en place du réseau territorial/faire connaître et reconnaître la coordination communautaire sur le territoire (plus de 20 rencontres, présences aux inaugurations, suivis de projets ...).



DISPOSITIFS MIS EN PLACE SUR LES TERRITOIRES AYANT FUSIONNÉS

Ex Charente Boëme Charraud

- Un contrat d'objectif pluriannuel (2015-2018) avec Effervescentre (Centre Social Intercommunal de 40 agents), qui assure pour la collectivité des missions d'accueil en A.L.S.H. périscolaire et extrascolaire « enfants » sur 5 sites (Trois-Palis/Sireuil ; Rouillet ; Mouthiers/Claix ; Voeuil ; Plassac/Voulgézac) et anime 3 locaux « jeunes », pour les 8 communes de l'ex Charente Boëme Charraud ;
- Un Projet Educatif Territorial (P.E.T.) communautaire, conjointement avec Effervescentre pour mettre en œuvre des Temps d'Actions Périscolaires (T.A.P.), dans le cadre de conventions tripartites entre GrandAngoulême, Effervescentre et les 8 communes (36 agents communaux mis à disposition pour assurer ces divers temps d'animation avec les enfants.)

Ex Braconne Charente : Coordination de la politique Enfance-Jeunesse sur les 7 communes

- Suivi du Contrat Enfance Jeunesse ;
- Coordination des A.L.S.H. périscolaires et extrascolaires du territoire répartis en 3 pôles (communaux ou syndicaux) :
 - › Actions inter A.L.S.H. : 3 formations/échanges de pratiques réalisés en direction des animateurs (Montage vidéo -en partenariat avec l'école d'art de GrandAngoulême-, Français Signé avec l'association SESAME ;
 - › Communication - 7 rencontres inter-ALSH élémentaires dont 3 spectacles en lien avec le service Culturel de GrandAngoulême (2 dans le cadre du festival Mars En Braconne), 5 rencontres interALSH adolescents (dont 1 stage dans le cadre de Mars En Braconne), soit 34 animateurs formés et 522 enfants et jeunes (114 adolescents - 408 élémentaires) concernés par les actions ;
 - › Gestion de la Régie Ludique (prêt de matériel mutualisé aux A.L.S.H.) : Investissement réalisé dans du matériel de camping, de vélos /Achat de nouvelles malles (français signé, jeux en bois, sens).
- Dispositif Carte Pass'Jeune : 91 cartes ont été distribuées en 2017/2018, 33 % à des garçons et 67 % à des filles, pour la majorité en écoles primaires et essentiellement issus de Brie et Champniers ;
- Soutien financier des 3 pôles du territoire et soutien à la politique Enfance-Jeunesse par l'attribution de subventions ciblées aux acteurs associatifs et ALSH.

PROSPECTIVE ET COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Coopération intercommunale

- Élaboration et adoption du projet d'agglomération ;
- Élaboration du schéma de mutualisation des services (document en cours d'approbation par les différentes communes) ;
- Suivi de la candidature d'Angoulême au Réseau des Villes Créatives de l'Unesco (RCVU) coordination de la contribution de GrandAngoulême en lien avec le pôle Contractualisations et Coopérations internationales ;
- Adhésion à l'A'urba, ATD 16 et à Futuribles.

Prospective

- Réalisations d'études comparatives et prospectives sur des thèmes liés aux politiques publiques portées par la Direction Proximité :
 - › Dispositifs « Sport sur ordonnance » impulsés ou soutenus par des collectivités territoriales ;
 - › Modes de gestion de centres équestres municipaux ou communautaires et principales tendances porteuses d'évolution pour la filière équine ;
- Mise en place de partenariats avec des organismes spécialisés dans le domaine de la prospective et de la stratégie territoriale :
 - › A'Urba, Agence d'urbanisme de Bordeaux Métropole ;
 - › Association Futuribles ;
 - › Accompagnement des Directions de la DP pour la constitution de dossiers de financement :
 - › LEADER (financement de 6700 € pour 2018 et au moins 20 000 € pour 2019) ;
 - › Préparation et rédaction de la réponse à l'appel à projet NOTT (Tourisme).

SANTÉ

- Élaboration de deux diagnostics de territoire :
 - › « santé et offre de soins » ;
 - › « santé environnementale ».
- Adoption d'un plan d'actions opérationnel en matière d'offre de soin de premier recours dont la première étape est constituée par la mise en place d'un appel à projet « Structuration d'une offre de soins de premier recours » visant à accompagner des professionnels de santé dans la création ou le développement de projets de maison de santé pluridisciplinaires.

GRANDS PROJETS 2019

- Poursuite des Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle (P.E.A.C.) en intégrant un parcours en lien avec les studios d'animation du territoire, projet innovant au niveau national.
- Poursuite de l'étude de faisabilité et de dimensionnement d'un futur bâtiment destiné à abriter à moyen terme le conservatoire et l'école d'art de GrandAngoulême.
- Analyse des potentialités du centre sportif de Champniers, de son développement commercial et sportif.
- Finalisation du diagnostic petite enfance à l'échelle des 38 communes afin de définir les enjeux du territoire, les offres de service à la population et les orientations que souhaite prendre GrandAngoulême sur cette nouvelle compétence.
- Lancement de la première Fête du Fleuve en mai 2019.
- Finalisation du schéma du tourisme confié à l'Office de Tourisme du Pays d'Angoulême.
- Mise en œuvre du schéma de mutualisation : coordination des groupes de travail chargés de réaliser les 14 actions prévues par le document.
- Mise en place d'un partenariat avec l'État (l'Agence Régionale de Santé) en matière de santé environnementale et d'offre de soins de premier recours afin de permettre à GrandAngoulême d'assurer une cohérence territoriale entre les actions des différents acteurs intervenant dans ce domaine sur le territoire.
- Mise en place d'un observatoire relatif aux politiques publiques portées par la Direction proximité en faveur des usagers.



	Montant HT	Montant TTC
113630		
791360		
265760		
121360		
246736		
1480416		
Total HT	12 000	
Total TVA	8 000	
Total TTC	20 000	
Quantité	8 000	
Prix espéré	2 500	
24,71		
11,22		

Nb	Coût / Mois	Mois	Coût
4	2500	3	25000
1	2500	3	22500
3	3350	3	30150
			307650
			Coût 2018
			307 650
Nb	Coût / Mois	Mois	Coût
10	2500	2	90000
2	2500	2	10000
2	3350	2	13400
			113400
Nb	Coût / Mois	Mois	Coût
5	2500	3	37500
1	2500	3	7500
3	3350	3	10050
			55050
			Coût 2019
			168 450

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT FINANCIER

2017 : une nouvelle intercommunalité

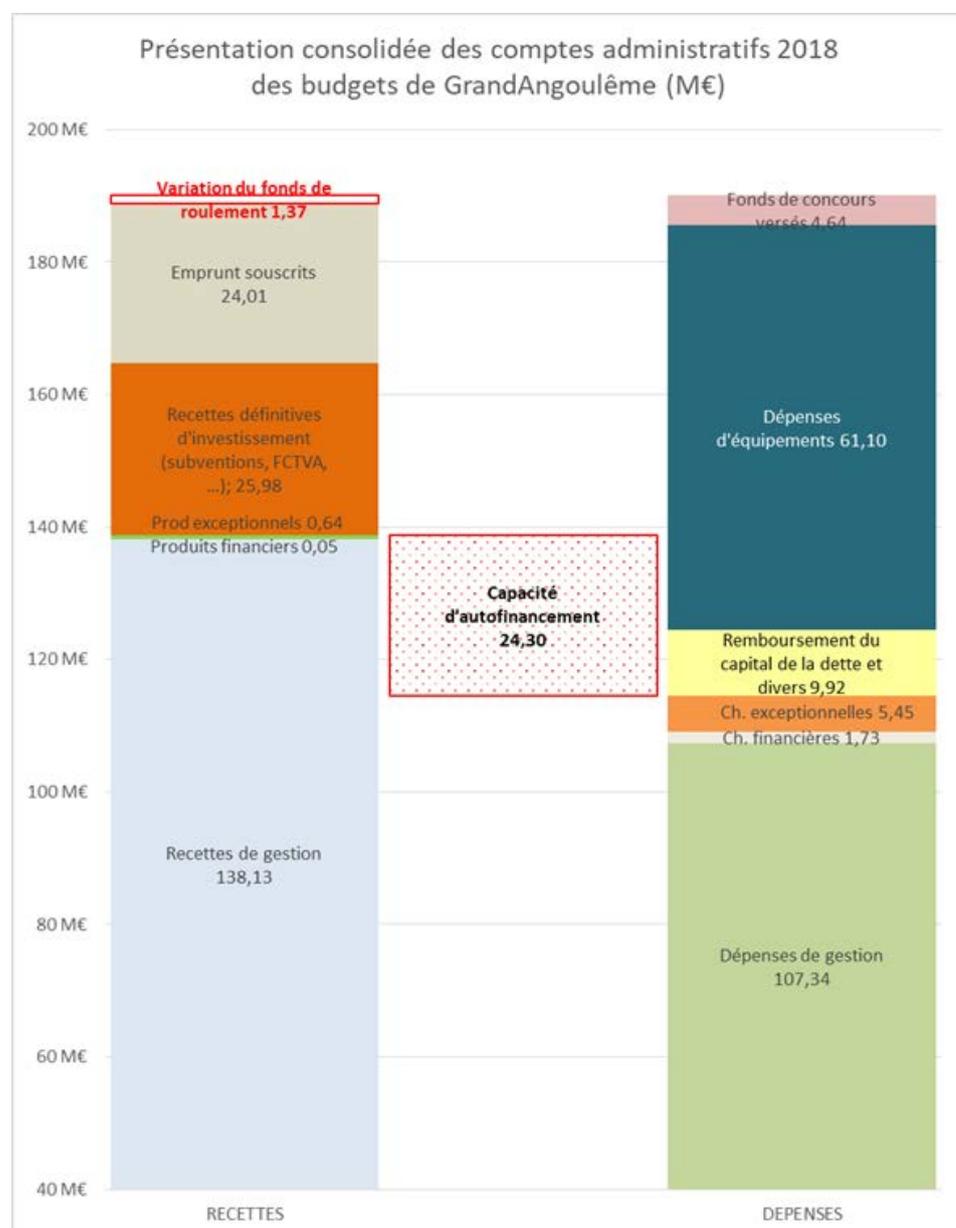
Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe portant nouvelle organisation territoriale de la république, les communautés de communes Braconne et Charente, Charente Boême Charraud, Vallée de l'Echelle et la communauté d'agglomération de GrandAngoulême ont fusionné au 1er janvier 2017, créant ainsi une nouvelle intercommunalité dénommée GrandAngoulême (arrêté préfectoral du 16 décembre 2016).

Le rapport financier 2018 présenté ici constitue donc la deuxième analyse des comptes administratifs de cette nouvelle collectivité et synthétise les grands axes de l'exercice écoulé.

Le budget de GrandAngoulême se compose d'un budget principal et de huit budgets annexes. Cette classification est essentiellement due à des considérations fiscales, certains budgets annexes étant assujettis à la TVA (budgets annexes assainissement, eau potable, gestion immobilière et aménagement de zones, camping, transports en commun, Espace Carat).

Les dépenses et recettes de l'agglomération sont par ailleurs réparties en deux sections. Une section de fonctionnement qui comprend les dépenses telles que les subventions aux associations, les charges de personnel ou encore les dépenses courantes (électricité, assurances, entretien, ...) mais également les recettes récurrentes telles que les dotations de l'Etat et la fiscalité. La section d'investissement concerne les travaux et acquisitions d'équipements (opérations d'équipement, canalisations d'eau, achat de bennes à ordures ménagères, aménagement des zones d'activités économiques, ...) ainsi que les fonds de concours versés à des tiers. Elle est financée par des subventions et par emprunts.

COMPTES ADMINISTRATIFS CONSOLIDÉS



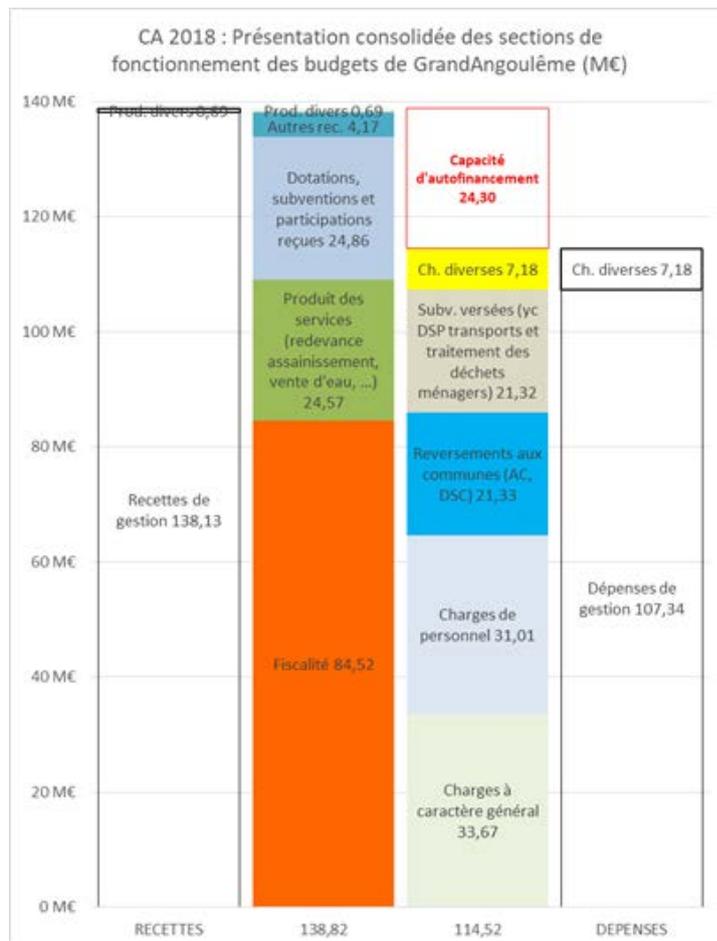
La présentation consolidée (1) des comptes de l'agglomération fait apparaître des recettes de fonctionnement à hauteur de 138,82 M€ pour 114,52 M€ de dépenses. Le surplus de recettes permet de dégager une capacité d'autofinancement de 24,30 M€ nécessaire au remboursement du capital de la dette pour 9,84 M€. L'autofinancement restant, soit 14,38 M€ est consacré au financement de la section d'investissement et vient réduire le recours à l'emprunt.

(1) les flux croisés entre budgets ont été neutralisés et ne sont pas pris en compte dans les recettes et les dépenses

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de GrandAngoulême (138,82 M€) sont constituées à plus de 60% de recettes fiscales soit 84,52 M€ (cf ci-après). Les 40% restants sont répartis, à part quasi équivalentes, en produits des services (24,57 M€) et dotations, subventions et participations reçues (24,86 M€). Les produits des services concernent par exemples les recettes de redevances (assainissement collectif, collecte et traitement des déchets des professionnels, ...) ainsi que les recettes des équipements communautaires (camping, espace Carat, conservatoire Gabriel Fauré, Nautilus, ...). Enfin, le poste dotations et subventions pour 24,86 M€ comptabilise notamment la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat (15,51 M€), la participation des éco-organismes pour l'exercice de la compétence déchets ménagers, certaines compensations fiscales de l'Etat ainsi que des participations de partenaires (emplois d'avenir, subventions culturelles, ...).

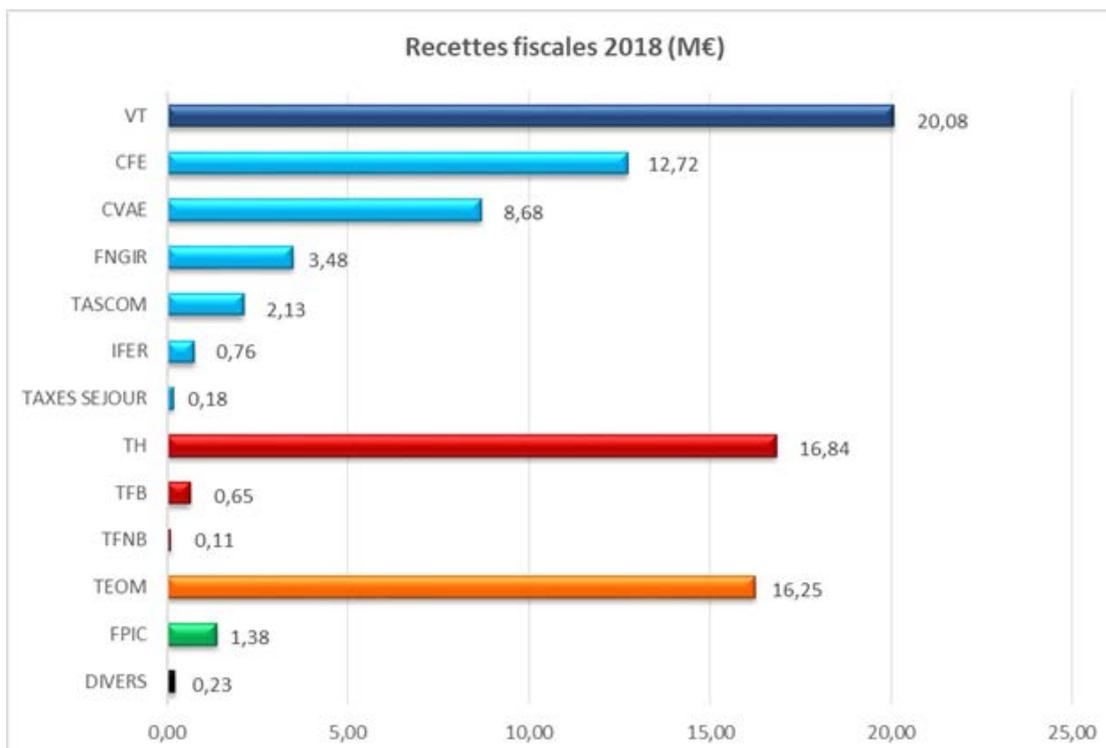
Les dépenses de fonctionnement réalisées en 2018 se sont élevées à 114,52 M€. Cette somme comprend notamment les attributions de compensations versées aux communes membres pour 21,16 M€, les charges à caractère général pour 33,67 M€ (dont 18,33 M€ consacrés au fonctionnement du service public de transports), les charges de personnel pour 31,01 M€ ainsi que l'ensemble des subventions versées aux associations.



Les recettes fiscales

Les recettes fiscales de l'agglomération sont de 83,49 M€ et se répartissent sur trois budgets :

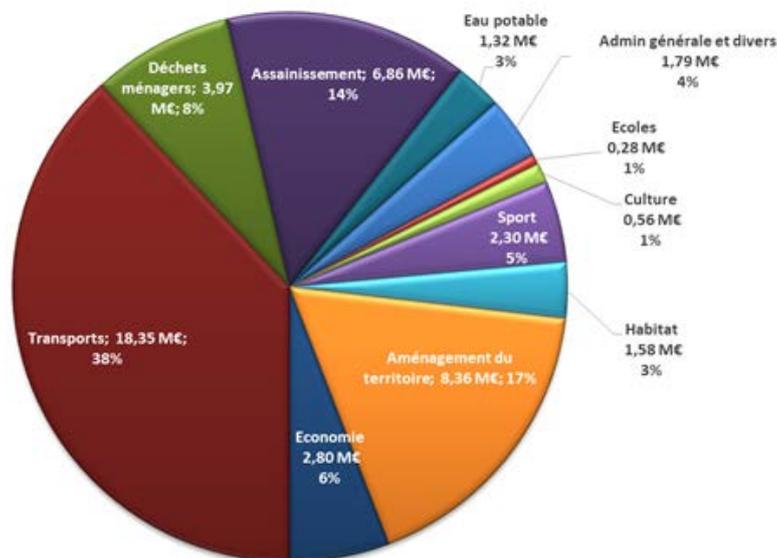
- 47,16 M€ au budget principal dont 27,96 M€ de fiscalité économique (CFE, CVAE, TASCOM, IFER, taxe de séjour, FNGIR) et 17,59 M€ de fiscalité ménages (taxe d'habitation et taxes foncières)
- 16,25 M€ de recettes de TEOM au budget annexe déchets ménagers
- 20,08 M€ de versement transport au budget annexe transports



Les dépenses d'équipement

GrandAngoulême a réalisé 48,17 M€ de dépenses d'équipement en 2018 : 33,66 M€ sur autorisations de programmes liées aux grands projets de l'agglomération (dont 3,67 M€ versés sous forme de subventions d'équipement) et 14,51 M€ de dotations annuelles et autres opérations pour permettre le renouvellement et l'amélioration du patrimoine de la collectivité.

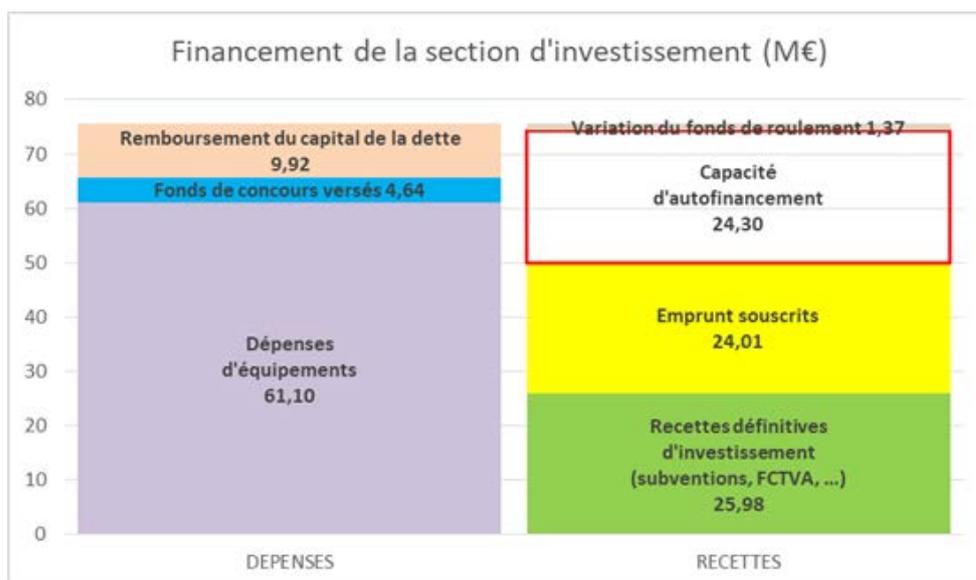
Dépenses d'équipement 2018 par compétence : 48,17 M€



La présentation des dépenses d'équipement par compétence permet d'illustrer les champs d'intervention de l'agglomération. On peut notamment relever les postes suivants :

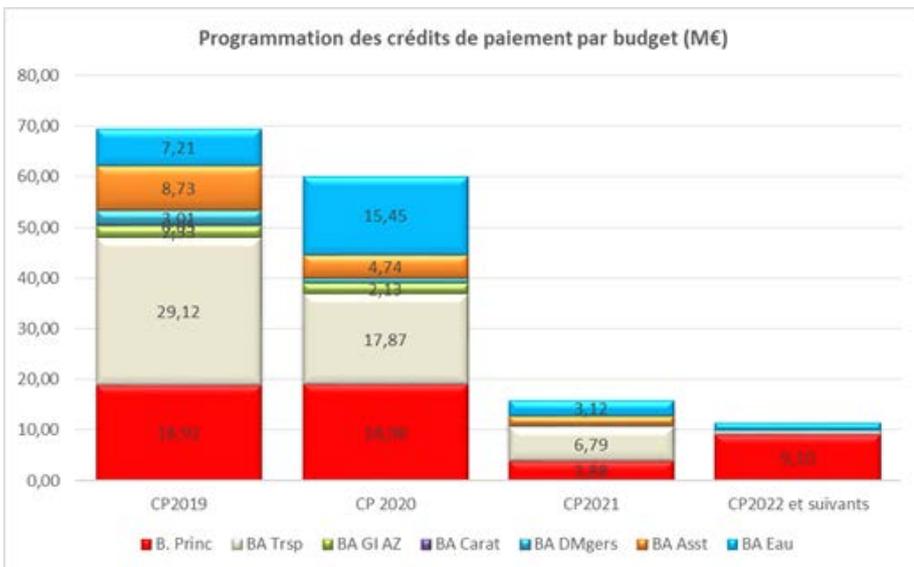
- Transports 18,35 M€. Il s'agit principalement des dépenses consacrées à la restructuration du réseau et du BHNS (14,26 M€) ainsi que des acquisitions de bus.
- Aménagement du territoire 8,36 M€. Ce poste regroupe par exemple, les dépenses du secteur gare, du parvis du pôle d'échange multimodal, de la passerelle de la gare, la participation de GrandAngoulême à l'aménagement de la N141 ou encore les travaux d'eaux pluviales.
- Assainissement 6,86 M€ (travaux sur réseaux, station d'épuration de Marsac et de Gond Pontouvre, ...)
- Déchets ménagers 3,97 M€ (acquisitions de bennes, acquisitions de bacs pour la collecte sélective, aménagement de la déchetterie de Brébonzat, mise en place de colonnes enterrées, ...)
- Economie 1,96 M€ (fonds de concours versés, Technoparc de Girac, pile à hydrogène, ...)
- A noter le poste administration générale pour 1,79 M€. Il s'agit notamment des dépenses consacrées aux grosses réparations sur bâtiments, aux équipements informatiques (réseau, matériel, licences) ainsi qu'au renouvellement du parc de véhicules.

Le financement de ces investissements est assuré par les subventions perçues, le fonds de compensation à la TVA et l'épargne nette qui équivaut au surplus de recettes dégagé de la section de fonctionnement, une fois remboursé le capital de la dette. Le solde à financer est assuré par emprunt.



Le plan pluriannuel d'investissement

Les dépenses d'investissement qui se réalisent sur plusieurs années font l'objet d'autorisations de programme pour leurs montants totaux, auxquelles sont associées des prévisions de dépenses annuelles.



Parmi les principaux crédits de paiement restant à réaliser, on peut citer la restructuration du réseau de transports et le BHNS (47,71 M€), l'usine de production d'eau potable de Touvre (24,66 M€), la passerelle du pôle d'échange multimodal (3,69 M€), le raccordement de la station d'épuration de Gond Pontouvre à Frégeneuil (4,27 M€), le secteur gare (4,76 M€), la participation de GrandAngoulême au financement de la RN141 (3,14 M€), le Technoparc (3,93 M€), ou encore l'aménagement de la déchetterie de Brébonzat (3,12 M€).

La dette (par agrégation des comptes)

En 2018, GrandAngoulême a globalement payé près de 11,45 M€ d'annuité d'emprunt dont :

- 9,67 M€ de capital, comprenant 1,1 M€ de remboursement anticipé dans le cadre d'une gestion active de la dette et de refinancement de prêts)
- 1,4 M€ d'intérêt
- 0,35 M€ de remboursement de la part investissement du Partenariat Public Privé pour le stade d'athlétisme, qui pèse sur le remboursement du capital de la dette pour 0,17 M€

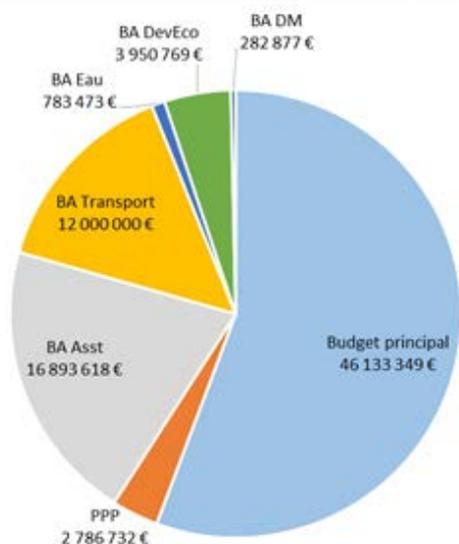
Un emprunt de 10 M€ sur 20 ans a été souscrit au budget principal, dont 4 M€ ont été mobilisés au 31/12/2018, en taux fixe à 1,54 %. Le solde de 6 M€ a été reporté sur 2019. Ces 4 M€ sont venus se cumuler aux 5 M€ de solde de l'emprunt souscrit fin 2017, à taux fixe de 1,30 % sur une durée de 15 ans et mobilisés en milieu d'année 2018. Au total, ce sont ainsi 9 M€ qui ont été mobilisés en 2018 sur le budget principal pour financer le programme d'investissement ainsi que le remboursement par anticipation de 0,5 M€.

Sur le budget annexe Transports, un emprunt de 4 M€ sur 15 ans au taux fixe de 1,33 % a été mobilisé pour le financement des bus, tandis qu'un premier emprunt de 8 M€ sur 30 ans au taux de 1,76 % est venu financer les travaux de restructuration du réseau. Ce sont ainsi 12 M€ qui sont venus financer le programme d'investissement de ce budget.

Sur le budget annexe Assainissement, un emprunt de 3 M€ sur 20 ans au taux de 1,52 % a été mobilisé pour le financement du programme de travaux d'investissement ainsi que le refinancement de 0,6 M€ d'emprunt remboursés par anticipation.

L'encours de dette agrégé de GrandAngoulême au 31 décembre 2018 est de 80 M€ et sa capacité de désendettement, exprimée par le rapport entre l'encours et l'épargne brute, s'établit à 3,4 années. Le budget principal représente 56 % de l'encours, le budget Assainissement 20 % et le budget Transports 14 %.

Répartition de l'encours de dette au 31/12/2018



La répartition de l'encours de dette de l'agglomération par type d'index permet par ailleurs de mettre en évidence une absence de risque de taux. En effet, l'encours est composé à 85,6 % de taux fixe, de 13,2 % de taux variable et de 1,2 % de taux structuré. Enfin, le taux d'emprunt moyen s'établit à 2,22 %.

Attribution de compensation

Le mécanisme des attributions de compensation a été créé par la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République. Il a pour objet de garantir la neutralité budgétaire des transferts de ressources opérés lorsqu'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) opte pour le régime de la fiscalité professionnelle unique (anciennement taxe professionnelle unique) et lors de chaque transfert de compétence entre l'EPCI et ses communes membres. Ce mécanisme est prévu aux IV et au V de l'article 1609 nonies C du code général des impôts (CGI).

Capacité d'autofinancement

Elle est égale à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement (y compris les frais financiers et le résultat exceptionnel). L'excédent sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement du capital de la dette.

Compte administratif

Le compte administratif est le document qui retrace, par rapport aux prévisions autorisées par l'Assemblée délibérante, les opérations budgétaires réalisées au cours d'un exercice et fait apparaître le résultat de clôture.

Euribor

Euribor est l'abréviation de Euro Interbank Offered Rate. C'est le taux d'intérêt moyen auquel 25/40 banques européennes de premier plan (le panel de banques) se consentent des prêts en euros. Pour déterminer les taux Euribor, les 15 % supérieurs et inférieurs des taux mentionnés ne sont pas pris en compte.

Épargne brute

L'épargne brute est égale à la différence entre les recettes et les dépenses de gestion (épargne de gestion) à laquelle on a retranché les intérêts de la dette ainsi que les produits et charges exceptionnels. Elle équivaut à la capacité d'autofinancement. Si on soustrait le remboursement du capital de la dette à l'épargne brute, on obtient l'épargne nette.

Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) :

C'est une dotation de l'Etat destinée à compenser, sur les bases d'un taux forfaitaire, la TVA que les collectivités locales ont supportée sur leurs investissements de l'année.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement au 1er janvier correspond au résultat global de clôture du compte administratif de l'exercice précédent, c'est-à-dire au cumul des excédents ou déficits antérieurs. C'est la somme de l'excédent ou du déficit de clôture, pour l'exercice précédent, de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Section de fonctionnement / Section d'investissement

La section de fonctionnement enregistre les opérations courantes qui se renouvellent régulièrement et constituent des charges et des produits à caractère définitif (charges de personnel, fournitures, intérêts des emprunts, prestations de services, etc.). La section d'investissement retrace les opérations relatives au patrimoine de la communauté d'agglomération (acquisitions, ventes, travaux...). Ces opérations **sont souvent étalées sur plusieurs années et, aux côtés de l'autofinancement, l'emprunt peut concourir à leur financement.**

////////////////

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

BHNS : Bus à Haut Niveau de Services

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources

FPIC : Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales

IFER : Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux

REOM : Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales

TH : Taxe d'Habitation

TFB : Taxe Foncière sur les propriétés Bâties

TFNB : Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères



25 boulevard Besson-Bey

16023 Angoulême Cedex

Tél. 05 45 38 60 60

Fax. 05 45 38 60 59

www.grandangouleme.fr

contact@grandangouleme.fr

facebook.com/communauteagglograndangouleme